

Zeitschrift: Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger
Band: 1 (1868)
Artikel: Ecce Homo : coup d'œil sur la vie et l'œuvre de Jésus-Christ
Autor: Choisy, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ECCE HOMO

COUP D'ŒIL SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE JÉSUS-CHRIST.

On s'accorde assez généralement, en Angleterre, à attribuer le livre que nous allons analyser au professeur Seeley. Cependant, comme l'auteur a jusqu'à présent gardé l'anonyme, nous ne croyons pas devoir afficher son nom à toutes les pages. Du reste, quand on a lu l'*Ecce Homo*, on comprend le désir de l'auteur de s'effacer, et de substituer à la guerre des noms l'examen des choses. Son livre s'efforce d'être un tableau, point une œuvre de polémique : peu importait qu'il fût signé d'un nom. C'est aux lecteurs à juger de la ressemblance du portrait avec l'original. Car c'est en présence de l'original que nous sommes transportés, de l'original contemplé dans sa primitive fraîcheur, au lieu d'être entrevu au travers des traditions de vingt siècles. Il fallait de l'audace pour enjamber ainsi un passé tout entier ; on risquait de mécontenter les uns, de froisser les autres. L'auteur a osé se dépouiller lui-même de ses croyances. Il a voulu se replacer devant la personne même du Christ. Il a essayé de *laisser* parler et agir Jésus de Nazareth ; il a évité à dessein de le *faire* parler et agir. Ses lecteurs sont invités, dans la préface du livre, à se reporter, par un effort d'imagination, au temps où Christ n'était, selon la description de saint Luc, qu'un jeune homme donnant les plus belles espérances, bien vu de ceux qui le connaissaient et jouissant de la faveur divine ; — puis, à refaire sa biographie, trait à trait, et à accepter comme conclusions, non pas celles que les docteurs et même les apôtres ont marquées du sceau de leur autorité, mais celles que les faits seuls, pesés à la balance de la critique, appuient de leur garantie. L'auteur ajoute qu'il n'offre au public qu'un fragment de son travail. Aucune question théologique n'y est discutée. Christ, créateur de la théologie et de la religion moderne, sera l'objet d'un autre volume que, du reste, l'auteur ne se flatte pas de publier de quelque temps.

¹ ECCE HOMO. *A Survey of the Life and Work of Jesus Christ*. Eight edition. London, Macmillan and Co, 1867. Un vol. in-8° de xxiv et 310 pages.

Tels sont les auspices sous lesquels parut l'*Ecce Homo*. Le mérite incontestable de l'ouvrage lui gagna bientôt une multitude de lecteurs. Mais, fortune étrange! les opinions se divisèrent sur la tendance du livre et les intentions de l'auteur, les uns se répandant en témoignages de reconnaissance et d'admiration, les autres criant à l'impiété, au rationalisme, et cela dans l'enceinte du même camp théologique. Sous le même drapeau, l'on voyait éclater les plus graves dissentiments. Ce fractionnement des partis s'explique pourtant : les questions les plus épineuses étaient passées sous silence ou réservées pour un autre volume, et l'auteur s'attachait à étudier de préférence l'œuvre *morale*, les préceptes *moraux* de Jésus-Christ. Vous borniez-vous à l'accompagner sur le terrain qu'il parcourait? vous deviez éprouver de nombreuses et pures jouissances. Mais cherchiez-vous à deviner la pensée qu'il ne formulait pas, vouliez-vous lui faire quitter son attitude de prudente expectative, de docilité désintéressée vis-à-vis des faits? vous deviez éprouver un certain malaise et jeter furtivement sur votre guide un regard de défiance. Ces sentiers nouveaux, si pleins de charme, qu'il vous faisait suivre, où donc vous mèneraient-ils? Le silence imperturbable de votre guide n'était pas fait pour vous rassurer.

L'auteur, harcelé de critiques, a rompu le silence dans une préface plus étendue de sa cinquième édition. Là, il a jeté le masque, diront les uns, jeté le gant au christianisme ecclésiastique, diront les autres. Son livre, répète-t-il, n'est point destiné à faire autorité, mais à provoquer les recherches, à suggérer des idées; il ne vise point à clore la discussion, mais à l'ouvrir; il ne demande qu'à être pris en considération et réfuté sur les points où il pèche. Son plan a été d'interroger les témoins de la vie de Jésus-Christ, et de partir des faits sur lesquels leurs témoignages sont d'accord. Cette méthode l'a conduit à donner la préférence à l'Évangile de saint Marc : il cite donc vingt et une propositions extraites de ses pages, et dont chacune se retrouve presque littéralement dans les deux autres synoptiques. Le quatrième Évangile est mis hors de cause, son auteur se renfermant dans des généralités, et ne mentionnant pas expressément le devoir de pardonner les injures ou de soulager les besoins physiques des hommes. Ces vingt et une propositions portent sur les actes habituels, les propos ordinaires de Christ; de plus, elles ont trait à des actes et propos publics, frappants, qu'il eût été difficile de falsifier du vivant et au su de ceux qui en avaient été les principaux témoins. On ne peut mettre en doute

que Christ n'ait réclamé la qualité de Messie; l'auteur accorde aussi que l'on prêtait à Christ, déjà de son vivant, le pouvoir d'opérer des miracles. Ces deux faits ressortent des propositions énumérées; ajoutés à celles-ci, ils forment le canevas de l'*Ecce Homo*, l'auteur s'étant interdit d'y rien ajouter de fondamental, et n'ayant cherché dans les Évangiles que des exemples propres à les faire comprendre. En conséquence, il a dû passer sous silence les maximes isolées et sans lien immédiat avec les parties essentielles du système.

Affermi sur ces bases, l'auteur s'est proposé de montrer en Christ le moraliste parlant avec autorité et propageant sa doctrine au moyen d'une société. Car la caractéristique du christianisme consiste, suivant lui, dans cette union de la morale et de la politique. Ce qui distingue le christianisme du stoïcisme, par exemple, c'est que le premier organise une société et établit une autorité; sans cette double sauvegarde, la morale reste à l'état de spéculation oiseuse. Toute organisation, dont l'objet suppose l'exercice de quelque vertu morale, crée en quelque mesure la vertu dont elle a besoin. Ce que les états sont aux vertus morales de la justice et de l'honnêteté, ce que les armées sont aux vertus du courage et de l'obéissance, l'Église chrétienne est destinée à l'être à toutes les vertus également, mais particulièrement à celles qu'aucune autre organisation ne cultive, à la philanthropie, à la miséricorde, au pardon, etc. On ne doit pas confondre le domaine du christianisme avec le domaine de la morale: autre chose est de proclamer des principes de morale, autre chose de mettre les hommes en état de les pratiquer. La différence est capitale aux yeux de l'auteur. Christ, affirme-t-il, a fait deux choses. Il a d'abord considérablement agrandi l'idéal de vertu généralement reçu. Ainsi, non content d'admettre la bienfaisance au rang des vertus, Christ a ramené toutes les vertus à la bienfaisance, et dans le discours qu'il prononce au jour du jugement, il ne dit pas un mot de l'honnêteté, de la pureté, de la fidélité, et considère la bienfaisance comme la seule épreuve des cœurs; on ne trouvait rien de pareil dans le code moral des anciens. Christ a ensuite mis en mouvement un mécanisme propre, s'il fonctionnait convenablement, à élever plus haut encore l'idéal de la vertu: savoir l'Église chrétienne. Mais ici l'on se récriera sans doute: on demandera si, tel étant l'objet de l'Église chrétienne, celle-ci n'a pas échoué dans sa mission? A quoi l'auteur répondra que l'Église chrétienne n'a point complètement échoué, mais qu'elle a certainement gravement manqué à sa vocation.

Elle a rendu les hommes jusqu'à un certain point philanthropes. elle les a détournés pour la plupart de vengeances excessives, elle a considérablement élevé le niveau moral de la femme. Au moyen âge, elle a réussi à fondre ensemble des races étrangères. D'autre part, il faut avouer que, depuis la Réformation, elle a plutôt agi dans le sens de la division que dans celui du rapprochement, et, de plus, que, dans tout le cours de son histoire, elle ne s'est montrée que la trop fidèle ennemie de la liberté. A mainte et mainte reprise, elle a prêté main-forte au despotisme; plus d'une fois, elle a couvert de son manteau de mauvais gouvernements, et retardé la marche du progrès; souvent elle a étouffé la vérité, et s'est liguée avec l'erreur et le mensonge; et, de nos jours, il lui manque précisément la qualité que son fondateur appréciait le plus, l'originalité, puisqu'elle tombe dans le vice de l'insipidité, qu'il avait si sérieusement dénoncé. Nous voyons, en revanche, autour de nous, des gens qui n'ont pas reçu d'éducation chrétienne et d'autres qui ont rompu avec le christianisme, donner l'exemple de cette tendresse, de ce dévouement, de cette ardeur et de cette élévation de sentiments, dont Christ avait été le type vivant; c'est chez eux que nous retrouvons cette jeunesse, cette fraîcheur d'impressions qui font généralement défaut aux Chrétiens.

On peut accorder tous ces points, sans concéder un moment que le monde puisse se passer de Christ et de son Église. Si l'on rencontre souvent une morale élevée et complète en dehors de l'Église, il est rare qu'elle fleurisse en dehors de son influence. On peut encore appeler l'Église, l'Université morale du monde, la seule grande Ecole de vertu existante. Nous respirons un air imprégné de christianisme; notre conception même de la vertu est chrétienne; nous avons contracté nos habitudes de sentiment et de langage sous la discipline de l'Église chrétienne. Ce n'est pas que l'Église soit la seule institution qui ait pour fin de cultiver la vertu; mais c'est la seule qui se pose carrément et délibérément comme telle, et qui offre le type de vertu le plus accompli. Du reste, les abus et les corruptions de l'Église ne prouvent rien contre son utilité, à moins qu'on ne montre qu'ils en sont inséparables. La source de tout le mal est dans l'illusion que l'Église existe en vue d'un autre but que l'avancement de la vertu, et qu'elle puisse prospérer indépendamment des efforts tentés pour réaliser sa fin. L'Église a failli, mais elle n'a pas plus failli que la société civile elle-même.

L'auteur, en terminant, se lave du reproche d'avoir publié un

livre incomplet, en rappelant qu'il n'a annoncé qu'un fragment. On l'a accusé d'avoir déguisé ses opinions théologiques : cela est vrai en ce sens qu'il ne les a pas publiées, et bien d'autres que lui. à ce compte, partageraient sa culpabilité. Quant à lui, il se félicite d'avoir attiré l'attention du public sur un élément particulier du christianisme, celui sur lequel presque tous les hommes peuvent s'accorder, celui même dont le plus grand nombre des docteurs chrétiens font bon marché, précisément parce qu'ils le supposent généralement admis.

Notre auteur divise son ouvrage en deux parties : dans la première, il nous fait connaître le personnage désigné par le titre de son livre, et nous initie à son plan de régénération de l'humanité par l'établissement d'une société dont il sera le chef ; dans la seconde, il analyse la législation à laquelle est soumise la république chrétienne de par la volonté de son Chef.

PREMIÈRE PARTIE.

JEAN-BAPTISTE.

Christ a eu un Précurseur au sein de la société juive. Jean-Baptiste a eu le privilège d'accomplir deux choses : inaugurer un régime nouveau, et se désigner un successeur plus grand que lui-même. Ses impressions sur le caractère de Christ se résumaient toutes dans le titre qu'il lui donnait d'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. Un Agneau était l'emblème de cet état d'âme, objet de tous les soupirs, dont l'absence frappe de stérilité la plupart des vies, — de ce Ciel qui est partout pour ceux qui le possèdent et cependant presque nulle part, tant nous sommes incapables d'y entrer. Jean-Baptiste n'était point un Agneau dans ce sens du terme, mais un rude athlète, un homme qui ne pouvait acheter la paix de l'âme qu'au prix de lutttes prolongées. Son inquiétude d'esprit l'avait poussé au désert ; là il avait été aux prises avec des pensées qu'il ne pouvait maîtriser, et c'était de là qu'il avait jeté le cri d'alarme à sa nation. Jean était plutôt du nombre des chiens de garde du Berger que du nombre de ses agneaux. Aussi s'inclinait-il devant la supériorité de Celui dont la paix n'avait jamais été troublée, et rendait-il hommage à la majesté de la Félicité spirituelle. Celui qui devait réconcilier Dieu et l'homme, devait d'abord être en paix avec lui-même. La porte du ciel, si l'on peut ainsi s'exprimer, ne peut s'ouvrir que du dedans. Christ devait.

d'après le Baptiste, vanner la nation, faire le triage des bons et des mauvais. Il devait ensuite baptiser de St-Esprit et de feu. Au baptême de Jean, froid et négatif, il fallait faire succéder un baptême d'enthousiasme, doué de la double vertu de réchauffer et de purifier : car il appartient à toute chaleur *morale* de purifier le cœur. Aucun cœur n'est pur qui n'est pas passionné ; aucune vertu n'est sûre d'elle-même qui n'est pas enflammée d'enthousiasme. Or, Christ se proposait précisément d'introduire dans le monde cette vertu enthousiaste, et l'*Ecce Homo* ne sera qu'un commentaire sur ce texte.

LA TENTATION.

Arrêtons-nous encore un moment sur le seuil du ministère de Christ. Nos biographies nous racontent des tentations dont il triompha au désert, mêlées de circonstances miraculeuses. Des miracles, en eux-mêmes, sont chose extrêmement improbable et ne peuvent être admis que sur un témoignage collectif d'une grande force. Certains miracles des Évangiles, tels que la résurrection de Christ. l'apparition de Christ à saint Paul, les dons de guérison possédés par Christ reposent sur un ensemble de témoignages très-satisfaisant, et prêtent à leur tour à des miracles moins sévèrement contrôlés l'appui de leur autorité. Toutefois, rien n'est plus naturel que la présence dans nos biographies, au milieu de faits authentiques, de circonstances exagérées, ou même inventées. Aucun témoin oculaire ne nous rapporte les incidents de la tentation. Nous ne devons pas oublier que le récit de la tentation, si nous pouvons y ajouter foi, nous vient de Christ lui-même, et contient, selon toute probabilité, avec les faits, les commentaires du Maître sur les faits. Nous devons peut-être entendre que Christ fut tenté de faire quelque chose qui, après mûre réflexion, dut lui paraître revenir à un acte d'obéissance au Malin Esprit.

On conçoit parfaitement, malgré le silence gardé sur ce point par nos biographies, que tel put être l'effet produit sur lui par le sentiment naissant de ses pouvoirs miraculeux. Christ était un Agneau, l'Agneau de Dieu, dénué d'ambition, animé d'une confiance en Dieu d'une rare simplicité. Maintenant le voici placé dans une position absolument nouvelle, en dehors de tout exemple, de tout précédent, revêtu de pouvoirs non-seulement extraordinaires, mais surnaturels et illimités, et livré entièrement à son instinct inné de vertu pour s'orienter dans ses décisions morales. Ces dons étranges le confondent plus qu'ils ne l'exaltent : il refuse d'employer à son

profit personnel le dépôt sacré qu'il a reçu dans l'intérêt des autres. Tenté peut-être de recourir à la force pour établir son règne de Messie, il se détermine de propos délibéré à suivre une autre ligne de conduite, à fonder son empire sur la libre adhésion et non sur les terreurs de l'humanité, à se livrer à l'humanité tel qu'il est, sans défense, avec ses prétentions royales, avec sa pureté et sa supériorité redoutables, et, quelques cruelles persécutions que l'envie puisse lui susciter, à n'employer ses pouvoirs surnaturels qu'à faire du bien aux hommes.

LE ROYAUME DE DIEU.

Christ, avons-nous dit, avait un plan : ce plan, c'était de restaurer la théocratie telle qu'elle avait existé du temps de David, de placer à sa tête un monarque visible, et d'être lui-même ce monarque. Christ fit revivre la théocratie et la monarchie, sous une forme non-seulement différente du système de David, mais absolument neuve et originale. Il entendait l'œuvre du Messie d'une manière, et les Juifs d'une autre. Ceux-ci portèrent plainte contre lui devant les autorités romaines, l'accusant d'être un personnage dangereux ; mais leur véritable grief était précisément qu'il *n'était pas* dangereux. Pilate le fit mettre à mort sous couleur que son royaume était de ce monde, et les Juifs sollicitèrent son exécution, parce que son royaume n'était pas de ce monde. En d'autres termes, ils ne pouvaient pas lui pardonner de prétendre à la royauté et de répudier en même temps l'usage de la force. Ce n'était pas le roi qui les choquait en lui, ce n'était pas non plus le philosophe, mais c'était le roi en habit de philosophe.

LA ROYAUTÉ DE CHRIST.

Christ, en s'intitulant *roi*, et en même temps roi du Royaume de Dieu, en d'autres termes, roi chargé de représenter la Majesté de l'invisible Roi de la théocratie, réclamait d'abord la dignité de *fondateur*, puis celle de *législateur*, et enfin, dans un sens plus élevé, celle de *juge* de la nouvelle société.

Jusqu'à lui, aucun roi de la maison de David n'avait rempli les deux fonctions les plus élevées de la dignité royale : savoir la vocation de la nation et la promulgation de ses lois. Christ concentra sa pensée sur les œuvres capitales et fondamentales de la royauté idéale. A l'égal de tous ses contemporains, il respecta la législation de Moïse, mais il se proposait ouvertement de la remplacer par une législation émanée de sa propre autorité. Son rôle

fut plutôt celui d'un nouveau Moïse que d'un nouveau David. Bien plus : non-seulement il prit sur lui d'annoncer que l'œuvre accomplie au Sinaï était à refaire, mais il se déclara chargé de renouveler l'œuvre primitive accomplie par le Roi Invisible en Chaldée, lors de l'appel de la nation à l'existence. Christ donc refusa, à la vérité, de commander des armées ou de présider des cours judiciaires, mais il s'engagea à accomplir ces œuvres plus grandes attribuées à Jehovah par les cantiques nationaux, et entreprit d'être le père d'un royaume éternel et le législateur d'une société aussi vaste que le monde. Christ fut plus encore qu'un nouveau Moïse et qu'un nouvel Abraham. On en était venu chez les Juifs, depuis Moïse, à soupçonner l'homme d'être immortel, et cette découverte avait imprimé un prodigieux élan à la morale. Christ répudia les fonctions de juge dans les causes civiles, pour s'attribuer le droit de jugement dans les affaires divines. Aux uns il garantissait le pardon de leurs péchés, aux autres il faisait entendre de sévères sentences. Bref, il se considérait comme le maître du ciel et de l'enfer.

LES TITRES DE GRÉANCE DE CHRIST.

Trois choses nous étonnent dans le plan de Christ : d'abord sa frappante originalité, puis la calme assurance avec laquelle il l'exécute, enfin le prodigieux succès dont il a été couronné. Ses miracles nous donnent la clef du succès étonnant de son étonnant dessein. Nous ne discutons pas pour le moment la réalité de ces miracles ; nous constatons simplement le fait que Christ *se donna* pour faire des miracles. Nous affirmons même que ses disciples le regardèrent comme opérant des miracles, et lui accordèrent en conséquence l'autorité et la dignité dont il se réclamait. Sans doute, les récits de ces miracles peuvent être empreints de quelque exagération ; il est possible que, dans certains cas spéciaux, des histoires aient trouvé cours qui ne reposaient sur aucune base solide ; mais, à tout prendre, les miracles jouent un rôle si important dans le plan de Christ, que toute théorie qui voudrait les mettre entièrement sur le compte de l'imagination de ses disciples ou des temps postérieurs, détruirait complètement la crédibilité de nos documents et ferait de Christ un personnage aussi fabuleux qu'Hercule. Or, le présent traité vise à montrer que le Christ des Évangiles n'est pas un mythe, en faisant ressortir l'harmonie intime qui règne entre tous les grands traits de la figure dessinée dans nos biographies, en même temps que le cachet d'originalité

qui les distingue et ne permet pas de voir dans cette figure le produit de ce qu'on appelle la *conscience du siècle*. La réalité des miracles de Christ dépend de l'opinion que nous nous faisons de sa véracité. Provisoirement, nous pouvons les supposer réels.

Ce ne furent point les miracles de Christ qui lui conquièrent l'assentiment des hommes, car les démonstrations de puissance effraient, repoussent autant qu'elles attirent, et neutralisent le prestige de la sagesse et de la bonté. Christ ne recourut pas davantage à la persuasion et s'abstint de faire valoir les mérites de son système et de sa législation. Le plan qu'il adopta eut l'avantage, non-seulement de commander l'obéissance, mais encore d'exciter l'enthousiasme et le dévouement. Il fit contracter aux hommes une *dette* immense envers lui, il en fit ses *obligés*. Il les convainquit qu'il était un personnage d'une grandeur transcendante, un personnage qui n'avait besoin d'aucun de leurs dons, à qui l'on ne pourrait conférer aucun avantage en le comblant de richesses et de gloire, et qui, du sein de sa grandeur, condescendait, par pure bonté, à leur faire du bien. Il leur montra qu'à cause d'eux il se soumettait à une vie de labeur et de privations, et s'exposait à l'implacable malice des puissants du jour. Ils le virent souffrir de la faim, quoiqu'ils le crussent maître de changer des pierres en pain ; ils le virent repousser les prétentions royales, quoiqu'ils crussent qu'il ne dépendait que de lui de s'emparer, à un moment donné, de tous les royaumes du monde et de leur gloire ; ils le virent courir des risques de mort, ils le virent enfin expirer après une cruelle agonie, bien qu'ils crussent que, s'il l'eût voulu, aucun mal ne l'eût atteint, et que les anges mêmes se seraient empressés de le recueillir dans leurs bras, dès qu'il se serait précipité du haut du temple. Au spectacle de ses souffrances et devant la preuve donnée par ses miracles du caractère volontaire de son martyre, les cœurs furent touchés ; on passait de la compassion pour tant de faiblesse à l'admiration d'une puissance aussi illimitée ; on était sous l'empire d'une reconnaissance, d'une sympathie, d'un étonnement que rien au monde n'eût pu exciter au même degré, et quand, de ses actes on passait à ses discours, et que l'on retrouvait ce même renoncement qui avait guidé sa vie, recommandé comme le principe directeur de toute vie, la reconnaissance engendrait une joyeuse obéissance ; au renoncement on répondait par le renoncement, et, dans le secret des cœurs, la loi et le législateur devenaient l'objet d'une même et profonde vénération.

CHRIST ET SON VAN.

Nous avons contemplé l'Église chrétienne dans l'idée que s'en formait son fondateur, et avant qu'elle se réalisât. Considérons maintenant l'exécution du plan conçu par Christ, plan qui consistait à rétablir sous une forme mieux adaptée à des temps nouveaux la société divine dont l'Ancien Testament renferme l'histoire. Les traits distinctifs de l'ancienne théocratie étaient, disons-nous. 1° la vocation divine et l'élection d'Abraham; 2° la législation divine donnée à la nation par l'entremise de Moïse; 3° la responsabilité personnelle de chaque membre de la théocratie envers son Roi Invisible. Nous découvrirons que les points de divergence entre l'ancienne et la nouvelle théocratie sont les suivants. L'ancienne théocratie s'était fondée en dehors de toute organisation politique préexistante, ce qui lui avait permis de se créer une organisation politique à elle. Les lois de cette théocratie avaient pour sanction des peines temporelles, les seules qui pussent entrer en vigueur à une époque où l'immortalité de l'âme n'était pas encore reconnue. Au contraire, la nouvelle théocratie se fondait au sein d'une communauté politique fort civilisée et fort jalouse; aussi ne possédait-elle aucun système de rétribution temporelle; mais, en revanche, ses ressortissants croyaient vivre sous le regard d'un juge dont le tribunal est au ciel et dans les mains de qui l'on tombe après la mort. De plus, sous l'ancienne théocratie, une seule famille avait été mise à part, tirée de la masse de l'humanité. Mais la nouvelle théocratie recrutait dans l'humanité entière, au moyen d'une sommation suffisamment générale et toutefois d'un effet limité, tous ceux qu'animait l'amour naturel du bien, tous ceux qui se sentaient assez d'enthousiasme pour adhérer à une grande cause, et assez de dévouement pour lui faire quelque sacrifice. Ce dernier point demande quelques explications. Aucune tâche n'est plus ardue pour les moralistes que de déterminer si un homme est bon ou non. S'il est vrai que l'homme de bien fait de bonnes actions, il n'est pas nécessairement vrai que celui qui fait de bonnes actions soit un homme de bien. Un prudent égoïsme vous conseille de suivre les sentiers de la vertu aussi catégoriquement que la vertu elle-même, et, d'autre part, une mauvaise éducation, de mauvais exemples ou l'empire de la nécessité sont des causes de mauvaises actions non moins fécondes que des penchants vicieux. Christ se montra durant toute sa vie profondément pénétré de ce fait. Ce qu'il demanda donc aux hommes dans son appel, ce

fut quelque suprême résolution, quelque sacrifice important. La discipline de Christ mettait la nature humaine à une plus rude épreuve qu'il ne semblait, car elle exigeait une certaine initiative morale et une énergie de régénération personnelle que les hommes trouvent à la longue plus onéreuses que les austérités et les privations physiques les plus sévères. Mais de quel nom s'appelle la qualité qui fait traverser victorieusement l'épreuve à un homme ? Les premiers chrétiens avaient un mot pour la désigner : celui de *foi*. Christ substitua au critère d'une conduite réglée admis par la société, le critère de la foi. A strictement parler, celle-ci n'est pas une vertu chrétienne ; elle est la vertu requise de quiconque veut devenir chrétien. Tout homme qui manifeste un attachement instinctif pour le bien, lorsque celui-ci lui est vivement dépeint, qui, sans hésiter, se range de son parti, et qui en fait son affaire, a la foi. Peut-être a-t-il des habitudes vicieuses, mais la noblesse, la loyauté de son attachement le placeront au-dessus de plus d'un de ceux qui pratiquent la vertu. Peut-être est-il rude de pensée et de caractère, mais il inclinera sans en avoir conscience du côté de ce qui est droit. Tandis que les autres vertus ne fleurissent guère que chez de belles organisations naturelles et dans des circonstances d'éducation favorables, les hommes les plus incultes et les moins doués peuvent donner des signes de foi. Tandis que les autres vertus supposent un certain degré de civilisation et de connaissance, la foi peut projeter un reflet de noblesse sur des figures à demi brutales. Le sauvage impuissant peut admirer, adorer, obéir avec enthousiasme. Celui qui ne distingue pas le bien peut savoir qu'un autre le distingue ; celui qui n'a point de loi peut avoir un maître ; celui qui est incapable de justice peut être capable de fidélité ; celui qui comprend peu peut se faire pardonner ses péchés parce qu'il aime beaucoup.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LE ROYAUME DE CHRIST.

Nous nous demandons maintenant : Qu'est-ce que l'obéissance à l'appel de Christ impliquait ? Nous pouvons d'abord affirmer, en pleine confiance, que les premiers disciples de Christ n'étaient point tenus de recevoir certains articles de foi, et même que tels et tels articles ne s'étaient jamais présentés à leur esprit. Ce ne fut que depuis que l'Église eut reçu les lois de son fondateur, lois contenant non-seulement des règles pour la pratique de la vie, mais encore des enseignements relatifs à la nature de Dieu et aux relations de l'homme avec Dieu, que l'on commença à entendre par

christianisme, non pas la simple fidélité à la personne de Christ, mais l'obéissance aux règles de vie posées par lui, et la franche acceptation de ses doctrines théologiques.

Autre chose est d'être un Chrétien imparfait ; autre chose d'être absolument indigne du titre de chrétien. Aussi est-il universellement reçu entre chrétiens que nul ne doit être frappé d'exclusion pour des infractions aux lois de Christ, qui n'offrent pas la gravité du scandale. On ne prononce point de sentence d'excommunication contre des hommes manifestement adonnés à quelque vice anti-chrétien, comme l'égoïsme ou l'esprit de parti. Nous les tolérons, parce que nous reconnaissons combien il est difficile de triompher d'un vice enraciné, et nous tenons charitablement compte de ses efforts à l'homme qui n'a pas visiblement extirpé ses vices. Nous avons raison. Seulement, nous devrions étendre aux croyances imparfaites la tolérance que nous accordons à la conduite imparfaite. Car il est tout aussi difficile de bien penser que de bien agir ou même de bien sentir. Et quand tout le monde accorde qu'une erreur est moins criminelle qu'une mauvaise passion, il est monstrueux que celle-là soit la plus sévèrement punie ; il est monstrueux que Christ, qui se disait l'ami des péagers et des gens de mauvaise vie, soit représenté comme l'impitoyable ennemi des malheureux qui cherchent la vérité. Cette différence d'appréciation provient de ce que tous les hommes savent, par leur propre expérience, les difficultés qui s'opposent à la pratique de la vertu, et que peu d'hommes se rendent compte des difficultés qui arrêtent l'ami de la vérité. Le moyen de s'en étonner, quand la plupart des gens réduisent la recherche de la vérité à la répétition des maximes reçues autour d'eux ! Mais, du moment qu'on reconnaît que ce n'est pas une petite affaire d'arriver à croire pleinement et fermement la théologie de Christ, il s'ensuit aussitôt que l'on peut être un Chrétien sans cela. Christ témoigna, en effet, toujours des égards aux incrédules et aux esprits hésitants, lorsqu'il les estimait honnêtes.

Nous reprendrons donc notre question : Qu'est-ce que l'obéissance à l'appel de Christ impliquait ? Et nous répondrons que ceux qui se groupaient autour de lui contractaient d'abord l'engagement de lui être personnellement fidèles. Sur la base commune de cet engagement, Christ les réunit en société, puis il promulgua une législation complète, intimement liée à certaines déclarations faites, de sa propre autorité, sur la nature de Dieu, sur les rapports de l'homme avec Dieu et sur le monde invisible. Le nouveau

Moïse est infiniment plus tolérant que l'ancien, car il n'est pas d'actes particuliers que le chrétien ne puisse se faire pardonner. Quelles que soient ses désobéissances, quelle que soit son incrédu- lité ou son ignorance en matière de doctrine, il ne perd pas son titre de chrétien, car on considère dans l'Église chrétienne que l'homme le plus souillé de crimes, et même le plus infortuné dans ses tentatives de révolte contre des habitudes vicieuses, comme aussi l'homme dont les notions spéculatives sont les plus erronées ou les plus désolantes, peuvent encore posséder ce germe de bien que Christ appelait la foi. Mais, d'autre part, le nouveau Moïse est infiniment plus exigeant que l'ancien, car un chrétien aurait beau observer scrupuleusement toute la loi, il n'en serait pas moins frappé d'exclusion si sa conduite ne procédait pas d'un sincère sen- timent du bien. Aussi la maxime s'accrédita-t-elle, dans le sein de l'Église chrétienne, que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.

LE BAPTÊME.

Il était nécessaire de convenir de quelque signe auquel on pût reconnaître le disciple de Christ, et dont l'usage fournit une ga- rantie de sa loyauté envers son maître. Christ institua le baptême et le rendit obligatoire pour tous ses disciples.

RÉFLEXIONS SUR LA NATURE DE LA SOCIÉTÉ FONDÉE PAR CHRIST.

Après avoir constaté ce que Christ se proposait de faire et a fait, comparons son plan à d'autres plans du même genre. L'objet de la société divine est que la volonté de Dieu se fasse sur la terre comme au ciel, qu'il s'accomplisse un progrès moral. Or, depuis le temps de Socrate, la philosophie a poursuivi la solution de ce même problème. Au premier abord, Socrate et Christ nous appa- raissent sous un jour semblable, tous deux entourés d'un cercle de disciples ravis dont ils façonnent l'esprit et le caractère par leurs discours, tous deux discutant des questions de morale, le Grec s'adressant aux Grecs par des raisonnements serrés, et le Juif parlant avec autorité et sérieux. A première vue, il y a entre eux un rapport frappant, et la différence paraît légère. Mais si nous procédons à une comparaison plus sévère, nous trouverons, au contraire, que le rapport est accidentel, tandis que la différence est radicale. Christ fonda une société à laquelle il jugea bon de donner pendant quelque temps des instructions ; Socrate et les autres philosophes instruisaient des disciples qui jugèrent bon de

se former en société pour recevoir cette instruction. Aussi, tandis que ces derniers se donnaient un nom dérivé de la sagesse qu'ils possédaient et communiquaient, et s'appelaient philosophes, Christ tira son titre de la communauté qu'il avait fondée et qu'il gouvernait, et s'intitula roi. La différence de méthode qui les sépare se montre aussi radicale et fondamentale. Socrate ne voit que le raisonnement et fait peu de cas de l'autorité personnelle ; Christ place l'autorité personnelle partout, et recourt à peine à l'argumentation. Socrate ne se laisse pas de se rabaisser lui-même et de dissimuler sa supériorité à ceux avec qui il converse ; Christ s'exalte perpétuellement lui-même. Socrate conteste énergiquement ce que tous admettent et récuse l'hommage rendu par l'oracle à la supériorité de sa sagesse ; Christ affiche constamment des prétentions à la suzeraineté sur tous les hommes et à la royauté universelle, que plusieurs sont disposés à lui contester. Ils ne diffèrent pas moins dans les conditions qu'ils font à leurs disciples. Socrate ne se faisait aucun souci de l'opinion qu'avaient de lui ceux qui le fréquentaient ; il tolérait de leur part les manques d'égards, mais il avait fort à cœur le sujet de la discussion et le triomphe de sa méthode. Christ, au contraire, ne demandait qu'un certain attachement à sa personne, et n'avait point hâte de dissiper les erreurs intellectuelles de ses fidèles.

Christ se proposait un objet absolument différent de celui de Socrate et usait de moyens tout autres. Le martyre fut un accident dans la vie de Socrate, et l'enseignement oral un accident dans la vie de Christ. L'influence du premier, toute intellectuelle, s'exerça sur la pensée ; celle du second, toute personnelle, sur le sentiment. Qui, parmi les disciples de Socrate, songe fort à son martyre ? Ce n'est là qu'une belle page de l'histoire, et ce n'est pas ce qui fait l'importance de Socrate pour le genre humain. Socrate serait mort dans son lit qu'il n'en serait pas moins le créateur de la science. Mais nous avisons-nous de séparer la doctrine de Christ de sa vie ? Nous ne trouvons rien dans celle-là que nous ne puissions trouver ailleurs. Socrate et Christ ont tous les deux énoncé des pensées remarquables et eu une vie remarquable ; mais la place de Socrate dans l'histoire lui a été conquise par ses pensées, non par sa vie ; celle de Christ par sa vie, non par ses pensées.

La philosophie est une chose, et le christianisme en est une autre. Leur différence gît en ceci, que la philosophie se flatte de guérir les vices de la nature humaine en agissant sur l'intelligence, au lieu que la religion chrétienne aspire à faire l'éducation du cœur.

Toutes deux s'efforcent de persuader aux hommes de faire le bien ; mais la philosophie se charge d'expliquer ce qui est bien, tandis que le christianisme se pique de disposer les hommes à le faire. Christ s'en va chercher ses matériaux parmi le rebut ; car il ne se propose pas seulement de rendre les bons meilleurs, mais aussi de rendre les mauvais bons. Sa méthode est la suivante. Commencez par faire contracter à un homme un fort attachement personnel ; arrachez-le à lui-même ; offrez-lui comme objet d'attachement une personne d'une bonté frappante et manifeste ; adorer cette personne sera le meilleur exercice de vertu auquel il puisse se livrer. Faites-lui prêter à cette personne un serment d'obéissance jusqu'à la mort, et faites-le vivre en compagnie de gens liés par le même engagement. Sans cesse il aura devant les yeux l'idéal auquel il peut atteindre lui-même. Son cœur se remplira de sentiments nouveaux, un monde nouveau se révélera graduellement à lui, un nouveau moi s'affermira au sein même de son ancien moi, et il s'opérera en lui un changement qu'il exprimera sous le nom de nouvelle naissance. — Prenez maintenant la philosophie : elle agit par le raisonnement, et en éclairant l'esprit, en indiquant les méprises, en révélant la vraie nature des choses. Comment jamais un méchant homme se transformera-t-il en homme de bien par des procédés pareils ? Où est la démonstration qui fera préférer à l'égoïste les intérêts d'autrui aux siens propres ? Votre dialectique l'obligera peut-être à reconnaître le bien, mais où est la dialectique qui l'obligera à le faire ? Bien loin de faire naître de bonnes impulsions, la philosophie tend à les paralyser et à les détruire. Car une activité intellectuelle soutenue nuit en quelque mesure aux sentiments qui sont l'âme même de la vertu, et fait prendre goût à la solitude ; la solitude est la mort de la vertu. On ne peut trouver de contraste plus saillant que celui qui éclate entre les caractères formés par la philosophie et ceux formés par le christianisme. La flamme manque aux premiers, leur conscience se perd dans les calculs et a de honteuses défaillances. Les seconds brûlent d'un feu sacré, et sous l'empire d'influences de personnes, et non d'influences d'arguments, ils pratiquent des vertus spontanées au lieu de vertus réfléchies ; jusque dans la solitude, ils se sentent sous le regard de leurs nobles modèles, d'autorités révérees, et rougissent de la moindre impure imagination qui vient troubler le ciel de leur âme.

SECONDE PARTIE.

La Législation de Christ.COMPARAISON DE LA LÉGISLATION DE CHRIST AVEC LES SYSTÈMES
PHILOSOPHIQUES.

Christ a résumé la loi chrétienne dans sa personne et dans sa vie : ses paroles ne doivent donc pas être séparées de ses actes. Nous possédons un exposé général des lois du nouveau royaume dans le discours communément appelé *Sermon sur la montagne*. Chacun le considère comme le document fondamental de la morale chrétienne, et quelques-uns estiment qu'il constitue le titre principal de Christ aux hommages du monde. Le style n'en est ni purement philosophique, ni purement pratique. Tout en appelant partout aux principes premiers, ce discours ne les énonce point sous une forme abstraite, et tout en descendant aux détails et aux cas particuliers, il ne perd jamais de vue les principes premiers. Son objet est le bien, non la vérité.

Nous voyons, dans ce discours, Christ aux prises avec les hommes sensuels. On peut attaquer le sensualisme de deux manières. On peut, en premier lieu, lui donner raison quant à la fin qu'il se propose, mais l'accuser de maladresse dans le choix des moyens. Le plaisir est une plante délicate qui ne peut se cultiver qu'avec beaucoup de soins et de recherches. Ce qu'il faut reprocher à l'homme sensuel, c'est non pas d'aimer trop le plaisir, mais de ne l'aimer pas assez, de ne le rechercher pas avec plus d'ardeur et de se laisser décevoir par des apparences et des contrefaçons. Ainsi pense l'épicurisme. Notre principale objection à cette doctrine n'est pas tant qu'elle fait du plaisir le *summum bonum*, mais plutôt qu'elle recommande d'avoir toujours en vue ce *summum bonum*. Car il est loin d'être prouvé que le moyen d'atteindre une chose, ce soit d'y viser. Au contraire, telles et telles choses ne s'obtiennent qu'en les perdant de vue. Ainsi, pour éclaircir notre pensée par un exemple, on n'éprouve aucune peine à respirer d'une manière égale, tant que l'on n'y pense pas ; mais donnez-vous en la tâche, vous ne le pourrez plus. Nous en dirons autant de plus d'une vertu morale. On n'acquiert pas la simplicité de caractère en y pensant ; plus vous y penserez, plus, au contraire, vous vous jetterez dans l'extrême opposé de la préoccupation de vous-même. Ce n'est pas en vous comparant aux autres et en notant vos déficits que vous parviendrez à la grâce de l'humilité ; une pareille méthode abouti-

rait plutôt à vous enfler d'orgueil et d'hypocrisie. De même, l'expérience de la vie nous atteste que le plaisir, dans son sens le plus élevé, la joie vraie et profonde, ne s'acquiert pas par des moyens artificiels. Aussi, ne nous étonnons-nous pas de voir Christ occuper un terrain fort différent pour combattre le sensualisme.

On a essayé d'une seconde méthode de réfutation : on a dit que l'homme sensuel fait des plaisirs charnels son objet, et qu'il oublie par là que l'homme possède une âme aussi bien qu'un corps, d'où suit qu'il devrait ne pas se préoccuper des intérêts du corps, et rechercher ceux de l'âme. Ce raisonnement a le double tort, d'abord de ne convaincre personne, puis de rabaisser le corps en le dépouillant de toute noblesse. Les disciples de cette doctrine en conçoivent une froideur dénaturée pour toute beauté de la nature, et, faisant peu de cas de leurs propres comforts, s'inquiètent peu du bien-être physique du prochain, et deviennent cruels et insensibles. Christ, en législateur pratique, n'a pas dénigré le corps : il a séparé d'emblée sa cause de celle de l'ascétisme et du stoïcisme. Tandis que les partisans de ces tendances disaient : « Affranchissez-vous des besoins du corps. » Christ, disait : « Vous avez besoin de ces choses. »

Christ a pris l'étrange position que voici : il a déclaré que le plaisir nous était nécessaire, et cependant que nous ne devions pas le rechercher, qu'il faut renoncer à ce monde, et cependant que ce monde est noble et glorieux. Dans la bouche d'un philosophe de pareils paradoxes auraient paru impraticables. Mais énoncée par la bouche du Roi et Maître de l'humanité, cette loi a exercé sur les affaires humaines une surprenante influence. On vit apparaître, du temps des empereurs romains, une secte qui se distinguait par les soins assidus qu'elle donnait à tous les besoins physiques de l'humanité. A la même époque, on vit apparaître une secte remarquable par le mépris qu'elle professait pour toutes les souffrances dont l'homme est capable. Ces deux sectes semblaient se contredire : toutefois ces deux sectes n'en étaient qu'une et formaient l'Église chrétienne.

Nous avons constaté que Christ, dans son conflit avec les hommes sensuels, répudiait l'emploi des deux méthodes usitées pour les réfuter ; reste à savoir comment il argumentait avec eux.

LA RÉPUBLIQUE CHRÉTIENNE.

Christ plaçait le *summum bonum* dans le royaume de Dieu ; il faisait donc dépendre le bonheur de l'homme d'une constitution

politique, parce que le premier devoir de tout membre d'un état est de se sacrifier au corps dont il fait partie. Christ définissait l'idée de vertu par l'idée de *charité*, mais d'une charité absolument désintéressée. On n'a, pour s'en assurer, qu'à se rappeler le passage où il commande d'aimer ses ennemis. Comment pourrait-on jamais *aimer* ses ennemis, avec la seule visée de s'assurer l'entrée du ciel? Christ dénonçait en même temps avec véhémence toute dissimulation, toute hypocrisie, exprimant ainsi l'horreur dont le pénétrait toute bienfaisance intéressée, toute philanthropie de calcul assez osée pour usurper le titre de charité. Nos actions, nos paroles, nos pensées doivent être tout d'une pièce. Sans doute, une vie de piété et de dévotion vaudra à un homme le respect de la multitude; mais Christ nous enseigne que, lorsque nous prions, nous devons penser à Dieu, et non à la bonne note que nous nous ferons. Sans doute, en aimant notre prochain et notre ennemi, nous gagnerons le ciel; mais nous devons penser non au ciel que nous gagnerons, mais à notre prochain et à notre ennemi. Bref, le royaume de Christ est une fraternité fondée sur le dévouement et le sacrifice de soi-même.

Nous comprendrons mieux ce qui distingue la société fondée par Christ des autres sociétés politiques, en nous attachant à l'un des traits les plus caractéristiques du Sermon sur la montagne, celui qui représente tous les hommes comme des frères, enfants d'un même Père céleste. — A l'origine, les hommes ne se croyaient obligés qu'envers les gens de même sang; tout homme appartenant à une autre famille pouvait être tué et rançonné à merci. Christ ne faisait donc qu'adopter le langage ordinaire de la morale payenne en dépeignant comme frères les membres du royaume de Dieu. Ce qui était nouveau dans son langage, c'était d'établir les obligations mutuelles des hommes entre eux sur leur commune descendance de Dieu. La cité de Dieu, telle qu'il l'entendait, n'était pas une cité imaginaire, perdue dans les nuages, ni un type invisible tel que celui que Platon entrevoyait dans les profondeurs du ciel, mais une corporation visible dont les membres se réunissaient pour manger du pain et boire du vin, et dans laquelle ils faisaient leur entrée par une immersion symbolique dans l'onde baptismale. Là le Gentil rencontrait le Grec qu'on l'avait accoutumé à regarder comme un ennemi du genre humain, le Romain rencontrait le sophiste menteur de la Grèce, et l'esclave syrien le gladiateur, né sur les rives du Danube. Tous se rapprochaient dans un sentiment de fraternité, oubliant leurs différences de naissance

et d'origine, et ne se souvenant plus que du baptême par lequel ils avaient été régénérés en Dieu.

Christ semble avoir fait exception à cette règle d'universelle fraternité, au préjudice de l'esclave. L'explication de la chose se trouve dans la distinction qu'il faut établir entre deux institutions essentiellement différentes, dont une seulement était incompatible avec le principe chrétien. On peut entendre par esclavage un état où la personne tombe au rang d'une chose, où l'homme n'a plus droit aux égards de ses semblables : un tel état est monstrueux, et a toujours été condamné par le christianisme. Mais l'esclavage peut ne signifier qu'un état de dépendance obligatoire, où les droits des maîtres sont transmissibles à prix d'argent : ce genre-là de servitude repose sur l'opinion reçue d'une infériorité naturelle de l'esclave, qui le rend incapable de juger lui-même de ses droits et de connaître un bonheur sans tutelle ou sans restriction. Or, de même que le christianisme n'abolissait pas, mais confirmait l'autorité du père sur l'enfant, du mari sur la femme, basée sur l'opinion de l'infériorité naturelle de la femme et de l'enfant, et de leur inaptitude à jouir de la liberté, de même il était conséquent avec lui-même en refusant à l'esclave la liberté, tandis qu'il lui accordait le droit de cité. Un certain nombre d'hommes avaient le privilège et l'honneur de ne sentir aucun intermédiaire entre eux-mêmes et Dieu ; à d'autres il n'était donné de n'entrevoir Dieu que dans l'image réfléchie d'esprits plus sages et plus nobles qu'eux-mêmes.

LE CHRÉTIEN SE SERVANT DE LOI A LUI-MÊME.

Nous sommes arrivés, dans nos recherches, à cette triple conclusion : 1° que Christ ne nous demande pas d'adopter une règle de conduite privée, mais de nous occuper des affaires de la société ; 2° qu'il compte que nous ferons passer nos intérêts particuliers après ceux de cette société ; 3° que cette société n'est pas exclusive, mais universelle, catholique. Quelle est maintenant la règle qui doit gouverner cette société ? Christ n'a pas laissé de lois, mais il a donné à chaque membre le pouvoir de se faire des lois à lui-même. Christ place les passions sous l'empire, non pas de la raison, comme les philosophes, mais d'une nouvelle et plus puissante passion. Une âme saine, d'après lui, c'est une âme dans un état d'enthousiasme et d'exaltation. Une âme adonnée au bien ne cherche pas à attirer l'attention ; mais telles sont la chaleur, l'énergie, la flamme qui la dévorent, que, dès qu'elle se montre, elle doit

appeler l'attention. Christ pouvait supporter toute espèce de fautes ou de lacunes, mais il ne pouvait soutenir aucun rapport avec des hommes dénués d'enthousiasme. On peut diviser les hommes en deux classes : les uns tiennent en bride leurs désirs bas ou déréglés, les autres n'ont point de désirs semblables; les premiers, dans la mesure de leur vertu, sont incapables de commettre des crimes; les seconds, dans la mesure de leur vertu, sont incapables d'être tentés. Christ demandant des siens la vertu de cette seconde sorte, la vertu enthousiaste, nous pouvons compter qu'il interdit les désirs mauvais autant que les actions coupables. Et, en effet, dans le Sermon sur la montagne, il ne se contente pas de nous ordonner de brider nos désirs illicites, il déclare qu'il est mal d'avoir de ces désirs. Cette forme supérieure du bien, cette ardeur enthousiaste ne trouvaient plus leur expression adéquate dans le terme de *vertu*. Aussi les premiers chrétiens désignaient-ils la puissance qui les inspirait du nom d'Esprit de Sainteté ou de Saint-Esprit. Un homme vertueux est donc un homme qui domine et réprime ses passions déréglées de manière à conformer ses actes à la loi, mais un homme saint est un homme chez qui un enthousiasme passionné absorbe et annule complètement les passions déréglées, de sorte qu'il ne se livre pas en lui de lutte intérieure, et que l'action légitime est celle qui se présente la première, et qui paraît la plus naturelle et la plus facile à accomplir.

Mais quelle est la passion, puisque passion il y a, qui peut ainsi affranchir un homme du péché? Ce doit être une passion pour des individus. Nous répudions ici l'idée d'un amour universel du genre humain : ce ne serait plus du christianisme, mais du jacobinisme. Nous répudions également la notion d'un amour particulier de chaque individu, qui devient impossible, dès que l'on considère que les différents individus possèdent des qualités contraires. La passion voulue de Christ, c'est l'amour, non de la race ni de l'individu, mais de la race *dans* l'individu; ce n'est pas l'amour de tous les hommes, ni même de chaque homme, mais l'amour *de l'homme* en chaque homme. S'emparant de cette passion, et la mettant à la racine de la morale humaine, Christ l'a cultivée et développée, jusqu'à ce qu'elle devînt cet esprit chrétien qui a reçu le nom nouveau d'*ἀγάπη* (amour).

L'ENTHOUSIASME DE L'HUMANITÉ.

Pour faire germer cette passion, Christ a commencé par faire à chacun un devoir d'en être animé. Aimer son prochain comme

soi-même, a-t-il dit, c'est la première et la plus grande des *lois*. Mais le verbe *aimer*, a-t-il réellement un mode impératif? L'amour se commande-t-il? Non : mais nous avons ordre d'écartier les causes qui peuvent empêcher ce sentiment de naître, ou l'étouffer à sa naissance. L'expérience nous apprend que ce qui amène le plus souvent la paralysie du cœur, c'est le contact de gens destitués de sympathie et de tendresse : or, on peut fort bien nous exhorter à faire un effort sur nous-mêmes pour bannir la méfiance, et ne pas laisser étouffer par le préjugé ou par d'injustes soupçons la flamme intérieure que nous portons en nous. De telles recommandations étaient plus que jamais de circonstance dans le monde ancien, tellement imprégné d'égoïsme que l'on avait réduit celui-ci en théorie, et presque en philosophie morale.

Toutefois, nous conviendrons bien vite que Christ ne pouvait pas, par de simples actes d'autorité, donner à cette passion de l'humanité la valeur et la sûreté d'un principe de morale, pour peu que nous considérions d'abord, combien il exigeait de ses disciples en fait d'enthousiasme, et ensuite, combien le germe de cette passion est naturellement frêle et délicat dans la nature humaine. Il fallait plus qu'un précepte pour rendre l'empire à cette passion outragée et tenue en tutelle, pour la revêtir de pleins pouvoirs, depuis le temps qu'elle n'exerçait plus qu'un droit de veto fort timide, et pour convertir une impression peu définie en passion claire et puissante. Ce qu'il fallait, c'était le spectacle de la nature humaine considérée dans ses grands et glorieux aspects. Et il n'était même pas nécessaire pour cela d'avoir vu *beaucoup* d'hommes dignes de respect. Le cynique le plus dégradé recevra un cœur nouveau, rien qu'en apprenant à croire en la vertu d'*un seul* homme. Nous estimons la nature humaine d'après le type le plus beau que nous en ayons contemplé. Eh bien! Christ a offert ce type. Le commandement de l'amour n'était pas adressé à des gens qui n'eussent jamais vu d'être humain qu'ils pussent révéler. Ses disciples ne pouvaient pas se retourner contre lui et lui dire : « Comment pouvons-nous aimer une créature si dégradée, pleine de vils besoins et de passions méprisables, dont la petite vie ne connaît guère d'autre innocence que celle de tourner dans le cercle stérile du manger et du dormir, une créature destinée au tombeau et à l'oubli, lorsqu'elle aura fourni sa carrière d'agitation et de folie? » Christ était lui-même membre de cette race : et n'est-ce pas encore aujourd'hui la meilleure réponse à opposer aux détracteurs de l'espèce, notre plus douce consolation dans les

moments où nous souffrons le plus vivement du sentiment de notre dégradation, que son front et sa poitrine ont recélé une véritable intelligence humaine, un vrai cœur d'homme, tellement que, dans toute la création de Dieu, il ne s'est pas encore trouvé d'être plus élevé ou plus attrayant? Christ a communiqué à la race humaine une gloire immortelle par l'amour qu'il lui a témoigné. Aussi les premiers chrétiens n'eurent-ils pas besoin de dire qu'ils aimaient en l'homme l'idéal de l'homme; ils disaient simplement qu'ils aimaient Christ en chaque homme.

Christ crut donc qu'il y avait moyen de rattacher les hommes à leur espèce, mais à la condition qu'ils commençassent par lui être fortement attachés à lui-même. Il se posa en représentant des hommes, il s'identifia avec la cause et les intérêts de tous les êtres humains, il était prêt à donner sa vie pour eux. Celui qui aime Christ n'est pas exposé à la tentation de faire tort à aucun être humain, qu'il s'agisse de lui-même ou d'un autre. Bien mieux, il est tenu et il est désireux de répandre, selon la mesure de ses forces, sur tous ceux qui participent de la nature de son Maître, des dons et des bénédictions de toute espèce, non-seulement les doux fruits de la terre, mais aussi tous les avantages qui peuvent le mieux développer et faire croître Christ en eux.

LA CÈNE DU SEIGNEUR.

Christ a institué la Cène pour symboliser l'union de ses disciples, l'unité de son Église. La communion chrétienne est un repas de corps; mais le corps, c'est la nouvelle Jérusalem; Dieu et Christ en sont membres. La mort n'éclaircit point les rangs de ceux qui y participent; mais les esprits des justes, parvenus à la perfection, et l'innombrable compagnie des anges viennent s'asseoir à cette table auprès de ceux qui n'ont pas encore rendu à la terre le corps, qui en a été tiré. Dans la Cène du Seigneur, l'union des chrétiens est représentée comme dépendant moins des sentiments innés d'humanité, présents dans toute poitrine humaine, moins du commandement de Christ qui faisait appel à cette passion de l'humanité, que d'un certain commerce personnel avec Christ et ses disciples. Le sacrement de la Sainte Cène exprime l'union de l'humanité, mais une union fondée et subsistant seulement en Christ.

Nous avons encore beaucoup à dire sur la morale chrétienne prise dans ses détails. Mais avant de procéder plus avant, arrêtons-nous une fois de plus, pour considérer ce sujet de perpétuel étonnement: les incroyables prétentions personnelles de Christ. Ces

prétentions ont d'autant plus lieu de nous surprendre qu'elles émanaient d'un être que sa tendresse et son humanité presque féminines ont marqué d'un sceau particulier, soit parmi ses contemporains, soit parmi les hommes remarquables des temps antérieurs ou postérieurs. Christ n'a pas succombé aux tentations propres aux grands esprits. Un penseur a lieu de craindre que l'influence qu'il acquiert sur les autres ne lui monte à la tête; les grandes pensées, dont son esprit est habituellement possédé et auxquelles il donne le jour de temps en temps, produisent en lui un sentiment d'exaltation. Si ce penseur joint à ses dons intellectuels une vive sensibilité, de fortes intuitions morales, des dons héroïques d'indignation et de compassion, il peut être tenté de se croire pétri d'une argile différente que les autres hommes, et s'attribuer sur eux des droits naturels de prééminence et de souveraineté. Telle est la tentation qui attend les réformateurs de la morale, comme Christ, et Christ a résisté à cette tentation avec un succès exceptionnel. Christ, d'après ses biographes, se complaisait naturellement dans l'obscurité; il ne connaissait pas ce désir inquiet de distinction et de commandement, qui est commun aux grands hommes; il détestait toute réclamation personnelle; il haïssait les disputes de rang; il trouvait aux titres d'honneur des rois, de l'enflure; il aimait tout ce qui est simple et naïf, les enfants, les pauvres; il s'occupait tellement des affaires des autres, des secours à porter aux malades et aux nécessiteux, qu'il n'était pas probable qu'il succombât à la tentation de s'exagérer l'importance de ses propres plans et pensées; enfin, il avait pour la race humaine un sentiment de fraternité si remarquable qu'il devait, selon toute probabilité, répudier comme une sorte de trahison l'idée de se placer au-dessus d'elle. Christ était donc un homme humble. Cela dit, nous serons mieux à même d'apprécier la force des arguments qui l'induisirent, contrairement à tous ses goûts et à toutes ses inclinations, à réclamer sans sourciller, dans un esprit de calme conviction, nonobstant le monde religieux et en dépit du scandale que ses propres disciples en concevaient, un empire plus transcendant, plus universel, plus complet que n'osa jamais en rêver le plus dévot adorateur de la gloire.

LA MORALE ACTIVE.

Cessons de parler de loi chrétienne, depuis que nous avons reconnu la place occupée par la personne de Christ. Essayons plutôt d'esquisser à grands traits le caractère chrétien, tel que devait le

créer cet enthousiasme de l'humanité que produit l'union avec Christ.

Personne ne pouvait avoir ressenti, ne fût-ce qu'à un faible degré, l'enthousiasme chrétien, sans être frappé de l'étroitesse, de l'insuffisance, de la vétusté du Deutéronome et d'Esaië. Qu'était-ce donc que le christianisme venait ajouter à la morale connue? — Voici en résumé la réforme opérée par le christianisme dans le domaine de la morale : grâce à lui, le sentiment de l'humanité a cessé d'être une barrière, pour devenir un mobile. Nous pouvons donc nous attendre à trouver dans le christianisme des commandements positifs, tandis que les morales anciennes se bornaient à formuler des défenses. On quitte le domaine de la morale passive pour entrer dans celui de la morale active ; l'ancienne formule légale spécifiait ce qu'il ne fallait pas faire ; la nouvelle formule spécifie *ce qu'il faut faire*. Des deux grands dons que Christ possédait, le pouvoir sur la nature et l'ascendant sur les hommes, fruit de sa haute sagesse morale, le premier pouvait être le plus étonnant, mais c'est le second qui lui a valu sa domination éternelle. Christ aurait pu léguer aux âges subséquents plus d'instructions, s'il avait consacré moins de temps à diminuer d'une légère quantité la masse de mal qui l'entourait et à prolonger de peu de chose les courtes vies de la génération contemporaine. La somme de bien accomplie par ces œuvres de charité, était petite, eu égard aux pouvoirs bienfaisants dont Christ disposait : et si ces œuvres n'avaient d'autre but, comme on le suppose souvent, que d'attester la divinité de sa mission, quelques œuvres de cette espèce auraient rempli le but aussi bien qu'un grand nombre. Cependant, en fait, nous voyons qu'elles constituèrent la grande occupation de sa vie : sa biographie peut se résumer en ces mots : « il allait de lieu en lieu faisant du bien ; » ses discours, pleins de sagesse, ne venaient qu'en seconde ligne, après ses œuvres de bienfaisance ; celles-ci ne servaient pas d'escorte à ceux-là, mais c'étaient plutôt ses discours qui naissaient occasionnellement, et comme accidentellement de ses œuvres.

LA LOI DE PHILANTHROPIE.

Nous pourrions mieux juger du principe par les applications pratiques, de la règle par les exemples. On peut dire que, à côté de la grande et unique loi de la charité, Christ a formulé trois prescriptions particulières. D'abord, il enjoignit à ses disciples de s'occuper du soulagement des besoins et des souffrances physiques

de leurs semblables. Puis, il leur commanda d'ajouter de nouveaux membres à l'Église chrétienne, et de chercher spécialement à réformer les membres négligés, méprisés et dépravés de la société. En troisième lieu, il leur ordonna de pardonner toute injure personnelle. Reprenons chacune de ces recommandations.

Il y avait de l'humanité chez les anciens, mais pas de philanthropie. Les souffrances exceptionnelles avaient quelque chance d'être soulagées, mais les souffrances ordinaires, triste lot de classes entières d'hommes, n'excitaient aucune pitié. Ainsi, aucun homme, aucune réunion d'hommes ne croyait qu'il valût la peine d'adoucir la servitude de l'esclave ou de tempérer la dureté de l'institution. Mais dès que l'ordre de faire des souffrances de tous, les siennes propres, fut tombé des lèvres de Christ, chacun se mit à considérer les douleurs qui l'entouraient et à porter habituellement sur son cœur les misères du monde.

La manière d'accomplir l'ordre de Christ varie suivant les siècles. L'esprit de charité qui suggéra les premières méthodes de philanthropie ne s'en contenterait plus maintenant. Nous estimons plus la charité préventive que la charité subventive, et, de nos jours, il est clair qu'il y a moyen de prévenir une grande partie des souffrances humaines en améliorant les rouages sociaux. De même que les premiers chrétiens apprirent qu'il ne suffisait pas de ne pas faire de tort et qu'ils étaient tenus de donner à manger à celui qui avait faim et de vêtir celui qui était nu, de même nous avons appris que nous sommes sous l'obligation de prévenir, si possible, les angoisses de la faim et de la nudité. L'Évangile ne nous offre que des rudiments de philanthropie. Ce n'était pas que les premiers chrétiens désespérassent d'accomplir de grandes réformes sociales, mais ils n'étaient pas capables de les concevoir ; ils avaient tout à apprendre, soit la nature des maux à guérir, soit les moyens d'y remédier. On ne reconnaissait pas alors facilement le mal comme mal, et l'on ne croyait pas, ou plutôt l'on n'avait jamais imaginé qu'il fût susceptible de guérison. Nous frémissons en pensant aux combats des gladiateurs, aux massacres dont les Romains étaient coutumiers dans leurs guerres, à l'infanticide pratiqué par de graves et respectables citoyens qui condamnaient leurs enfants non-seulement à la mort, mais à un sort bien pire, à une vie de prostitution et de mendicité. Les Romains considéraient ces choses d'un œil indifférent, pour ne pas dire approbateur. Joignez à cette indifférence une répugnance positive à réformer le mal existant. On présumait non-seulement que ce qui avait duré si longtemps

devait être bien, mais encore que ce qui avait duré si longtemps, bien ou mal, était destiné à subsister. Nous avons maintenant 1800 ans d'avance sur la génération contemporaine des apôtres. Nous avons secoué le joug des préventions étroites. Nous avons vu s'accomplir des progrès dans le sens du bien-être physique, qui nous font bien augurer de l'avenir et nous rendent prompts à découvrir les misères et les maux actuels. Les communications de peuple à peuple, de gouvernement à gouvernement, sont dégagées de toute entrave, de sorte qu'un seul philanthrope peut façonner sur le moule de sa pensée une communauté entière. Nous avons enfin à notre disposition un vaste trésor de science, qui nous permet de savoir les véritables conditions du bien-être physique. Il appartient aux chrétiens de notre temps de rechercher les causes du mal physique, de se fortifier dans la science de l'hygiène, d'étudier au point de vue sanitaire la question de l'éducation, la question du travail, la question du commerce, et de reconstituer la vie humaine d'après les données recueillies. C'est bien dans ce sens que travaille de nos jours l'enthousiasme de l'humanité. Peut-être les chrétiens qui passent pour les plus dévots témoignent-ils de quelque jalousie à l'endroit de ces effets mondains. Ils estiment qu'ils ne sont chrétiens que dans la mesure où ils se collent à la lettre du Nouveau-Testament, et que ce qui ne figure à aucun titre dans le Nouveau-Testament ne peut pas être d'une grande importance chrétienne. Grave erreur, résultant d'une paralysie générale des vrais sentiments chrétiens dans l'Église moderne!

LA LOI D'ÉDIFICATION.

La seconde obligation chrétienne, celle qui consiste, comme dit l'apôtre, à exciter les autres à la charité, et que nous nommons la loi d'édification, dépasse en importance l'obligation de philanthropie ; la bonté vaut mieux que la prospérité. En cas de conflit entre ces deux obligations, la première supprime ou suspend la seconde. Le christianisme ne se confond donc point avec la philanthropie ; la prospérité temporelle n'est point, d'après lui, un bien indispensable, ni sans mélange ; le souverain bien, c'est la santé d'une âme qui, sous l'influence de l'instinct de l'humanité, devient incapable de péché. On appelle, dans le langage du christianisme, cette saine condition « vie » ou « salut, » et Christ avait l'habitude de déclarer que ce bien était incontestablement préférable à toute félicité temporelle. Si nous ne devons pas regarder

la prospérité comme le premier des biens pour nous-mêmes, si nous ne devons pas la rechercher pour nous-mêmes de préférence à toute autre chose, si nous devons même nous résigner parfois à un état de souffrance, il s'ensuit que nous devons appliquer au prochain les mêmes règles. Christ n'a point été simplement le prince des philanthropes ; il s'en faut bien que l'Église n'ait joué sur la terre d'autre rôle que celui de sœur de la charité. Le christianisme n'est pas tout à fait le système doux et débonnaire que l'on s' imagine. Christ, en acceptant le martyre dans l'espoir de tirer de ce mal un plus grand bien, nous a assez montré que christianisme et philanthropie ne sont point une même chose ; il nous a assez avertis que ce qui cause du scandale n'est pas nécessairement anti-chrétien, et que nous ne devons pas prendre la générosité du cœur, la bonhomie, la sensibilité féminine pour de l'enthousiasme humanitaire.

Les premiers chrétiens ne connaissaient pas d'autre moyen de convertir le genre humain à la pratique de l'humanité chrétienne ou de la sainteté, que la persuasion. Ils *préchaient* aux païens ; ils *prophétisaient* aux disciples déjà baptisés. L'Église moderne mérite à bon droit le reproche de s'en tenir trop exclusivement à la prédication et à la catéchisation dans son œuvre de conversion et d'édification. Le devoir des chrétiens serait d'étudier, à cet égard, les conditions les plus favorables au bien, de voir par quels arrangements sociaux l'on pourrait réduire à un minimum les tentations de vice et de fournir au bien le plus de stimulants. Mais l'on n'a pas suffisamment senti que c'était là la partie principale de l'œuvre qui incombe proprement à l'Église.

Les conditions les plus favorables au bien ! Il vaut la peine de les rechercher, nous souvenant toujours que par le bien nous entendons l'enthousiasme chrétien en faveur de l'humanité. Comment peut-on le mieux rendre les hommes capables de cet enthousiasme ?

Les *affections de famille* étant de celles qui ouvrent le cœur à l'enthousiasme de l'humanité, un devoir essentiel du chrétien sera d'écarter tous les obstacles qui s'opposent à leur développement. Ces obstacles sont sans nombre. Mentionnons quelques-uns des plus simples. Citons, par exemple, les mariages d'intérêt ou de convenance, dont les enfants, doués d'une constitution débile et languissante, grandissent dans une atmosphère glaciale où périssent bientôt tous les germes de tendresse que leur nature pourrait produire. Dans une autre classe de la société, le plus terrible

ennemi des affections naturelles, c'est la faim : quelle tendresse, quelle reconnaissance, quelle vertu humaine peut-on attendre d'un homme qui tient un loup par les oreilles ? Vous ne rendrez pas les gens moraux ou religieux en leur donnant des leçons de morale ou de théologie. Vous ne ferez qu'ajouter à leur orgueil et à leurs artifices. Un chrétien est tenu, par son humanité, de protester contre tout privilège injuste, tout arrangement qui rend la prospérité de l'un incompatible avec la prospérité de l'autre.

De tous les moyens de développer les affections naturelles, le plus important est l'*éducation*. Nous le plaçons bien au-dessus de la prédication, car l'éducation agit sur l'être lui-même à l'âge où il est le plus susceptible de recevoir des impressions, et surtout des impressions morales. En outre, elle agit sur lui incessamment, puissamment, par d'innombrables méthodes, pendant des années de suite, au lieu que la prédication n'agit sur lui qu'à longs intervalles, assez faiblement et d'après une méthode uniforme. Toute la question de l'éducation, celle de la méthode à suivre, des hommes à employer, est une question capitale à laquelle les chrétiens sont appelés par leur humanité à s'intéresser.

Une des plus formidables tentations qui menacent l'homme d'âge mûr est celle des *soucis de la vie* ; et la qualité de chef de famille, source de tant de jouissances, en augmente le poids, de sorte que chacun estime avoir bien assez à faire à prendre soin des siens, et s'excuse de ne pouvoir remplir la plupart des devoirs de l'humanité. Afin de préserver la vie de l'homme de l'influence dégradante de la routine, de l'étroitesse d'esprit qu'elle engendre, l'Église chrétienne a fondé la précieuse institution du *dimanche*. A l'exemple de l'ancienne église juive, elle proclame, une fois tous les sept jours, une trêve, durant laquelle doivent cesser toutes les inquiétudes personnelles, toutes les pensées terre-à-terre, relatives aux moyens de subsistance et aux affaires de la vie ; elle nous invite à nous réunir pour nous nourrir de pensées plus élevées, pour nous procurer le temps de savourer les bontés du ciel, et pour boire ensemble à la coupe des bénédictions divines. A l'institution du dimanche est étroitement liée celle de la *prédication* ; une pareille institution peut, lorsque les chaires d'un pays sont occupées par les hommes de génie et de science les plus éminents de leur époque, dominer et former le caractère d'une nation. Ajoutons qu'à côté du dimanche et de l'institution de la prédication, il existe certaines *sociétés* établies pour combattre les pestes sociales, politiques et morales, et pour faire du bien au genre

humain de différentes manières ; tout homme qui s'y intéressera, entretiendra par là en lui-même son humanité chrétienne. Malheureusement, la plupart des gens se dispensent de payer de leur personne et préfèrent s'acquitter par une prestation pécuniaire. Une église florissante suppose une organisation vaste et compliquée, dans laquelle une place est assignée à tout homme prêt à se mettre au service de l'humanité. On suppléerait à l'absence d'éloquence, qui est la règle chez les prédicateurs, par un vigoureux *esprit de corps*. La prédication elle-même changerait de caractère ; elle deviendrait une affaire ; l'orateur parlerait en soldat à des soldats, en présence même de l'ennemi. Son discours s'adresserait alors à une association pleine d'ardeur et d'espérance, formée dans le dessein de combattre la maladie et la misère dans un district donné, de diminuer, à force d'ingénieuses inventions et de sympathiques efforts, la grossièreté, la rudesse, l'ignorance et l'imprudence des classes pauvres, l'indifférence et la dureté des classes riches, dans le dessein d'assurer à tous ce modeste bonheur qui laisse du temps pour la culture de la vertu, et cette mesure d'occupation qui écarte les tentatives du vice, dans le dessein de fournir à la jeunesse une ample et sage éducation, dans le dessein, enfin, de transmettre la tradition de la vie, de la mort et de la résurrection de Christ, de soutenir l'enthousiasme de l'humanité chez tous les baptisés, et de défendre contre les excès de la superstition ou du fanatisme la liberté de culte et de conscience. Pour réaliser un tel programme, il faut qu'un homme s'affranchisse des liens de la tradition et de l'Écriture.

LA LOI DE MISÉRICORDE.

Toute communauté compte dans ses rangs une classe d'hommes chez qui l'humanité, tant naturelle que chrétienne, est tombée au niveau le plus bas ; gens non-seulement décidés à ne rien faire pour leurs semblables, mais encore capables de commettre des crimes contre la société et contre leurs proches ; ils forment la classe des criminels ou des rejetés. Comment le christianisme veut-il que nous traitions les méchants ? Considérons d'abord si Christ nous a laissé sur ce point particulier, soit par ses préceptes, soit par son exemple, quelque instruction, et considérons en second lieu ce que nous enseigne à cet égard l'esprit d'humanité.

Avant de nous enquerir de l'accueil que Christ faisait à ces rejetés, demandons-nous quel accueil nous aurions lieu de compter

qu'il leur ferait, avec la connaissance que nous avons acquise de sa doctrine et de son caractère. Christ n'abaisse point en leur faveur le niveau de la morale. Il ne dit pas : Voici ce qu'exige la morale ; mais comme il est difficile d'être moral, Dieu vous pardonnera vos manquements. Au contraire, il dit : Soyez moraux dans le sens le plus élevé de la chose, et vous aurez la vie et la paix, sans quoi vous êtes passibles de la mort et de l'éternelle condamnation. Malgré cela, le fait est que Christ, au lieu de sanctionner l'excommunication du péager et du pécheur, fréquentait ouvertement leur compagnie ; seulement il se présentait au milieu d'eux comme un missionnaire ou un médecin de l'âme. Certainement Christ haïssait et détestait le crime plus que ses contemporains. Quelle chose étrange alors que de le voir user de tant de douceur envers les criminels ! Lui, qui avait de la maladie l'idée la plus sérieuse. L'estimait guérissable, tandis que ceux qui en avaient une idée moins grave la déclaraient incurable. Les hommes qui aimaient un peu leurs semblables faisaient une guerre à mort à leurs ennemis et à leurs oppresseurs, et celui qui aimait ses semblables jusqu'à mourir pour eux, faisait des ouvertures de paix à ses ennemis. Le juge à justice imparfaite punissait le criminel condamné, le juge parfaitement juste lui offrait son pardon. La justice parfaite semble adopter ici le même parti qu'embrasserait l'injustice. La tolérance de Christ n'était autre que la vertu récemment révélée de la miséricorde.

Pour comprendre ceci, rappelons-nous une fois de plus ce principe fondamental : que le christianisme n'est que l'amour naturel de son semblable, ou l'humanité exaltée jusqu'à l'enthousiasme. Celui chez qui ce sentiment sommeille, regarde le vice simplement avec indifférence ; celui qui le possède en quelque mesure éprouve pour le vice cette colère qui s'inspire de la justice ; mais celui qui en est parfaitement animé, au lieu de traiter le vice avec plus de sévérité, le considérera avec miséricorde, c'est-à-dire avec un mélange de pitié et de désapprobation. Une personne dont les sympathies seraient illimitées, vives et offertes également à tous, ressentira en même temps de l'indignation pour le crime et de la pitié pour l'état de dégradation et d'immoralité du criminel ; en d'autres termes, elle usera de miséricorde aussi bien que de justice. La miséricorde n'est en aucune façon la contre-partie de la justice, elle n'en est que la forme plus élevée : elle est la forme que revêt la justice lorsque l'instinct, qui est la source de la justice, est porté à une puissance exceptionnelle. Christ, dans la manière

dont il traite les péagers et les gens de mauvaise vie, nous donne l'exemple de l'humanité la plus élevée, de cette justice pleinement développée que nous appelons miséricorde, et qui allie à une sympathie profonde pour la partie lésée, une sympathie profonde pour l'offenseur.

On peut distinguer trois périodes dans l'histoire du traitement des criminels : celle d'une barbare insensibilité, celle de la loi ou de la justice, et celle de la miséricorde ou de l'humanité. Tandis que les nations païennes oscillaient dans leurs sentiments à l'égard du vice entre le stade de l'insensibilité et le stade de la haine, les Juifs, généralement plus avancés en toutes ces matières, en étaient pour la plupart au stade de la haine ; ils traçaient une ligne de démarcation rigoureuse entre les vertueux et les vicieux. Quels étaient les effets de cette distinction ? Il est évident d'abord qu'elle fournissait un précieux encouragement aux dispositions vertueuses : elle les mettait à l'abri des exemples et de la contagion de l'immoralité ; elle créait surtout une atmosphère de vertu, un prestige en faveur du bien. Mais les effets fâcheux que produit cette distinction ne sont pas moindres que les bons. La conséquence la plus fatale de ce système est qu'il attache, de la manière la plus cruelle, le péché à la personne du pécheur ; il envenime la plaie, il rend la maladie chronique. Un jugement solennel, une punition publique, mettaient le criminel en vue, le désignaient à la censure de ses concitoyens, et il devenait du devoir de ceux-ci de le haïr. On infligeait au malheureux, en sus de la peine légale, une autre peine d'une durée sans terme et d'une rigueur fatale : celle de se voir condamné à prendre rang parmi les méchants, exclu de la société et de l'appui des gens de bien. Dès cette heure, une fatale prévention s'attachait à ses pas, les soupçons l'accompagnaient partout ; ses bonnes actions demandaient une explication, ses tentatives de réforme inspiroient de la défiance ou passaient inaperçues ; il vivait au milieu des méchants ; les méchants devenaient ses seuls censeurs, et son intérêt lui commandait de se conformer à leur règle. Bientôt, acceptant le verdict de l'opinion publique, le criminel se résignait à son ignominie, se croyait lui-même incapable de vertu, prédestiné au crime, et se décidait à lâcher la bride à ses penchants. Lorsque le criminel était père, la tache de son nom passait à ceux même qui en étaient fort innocents. Avant que de pouvoir seulement distinguer leur main droite de leur gauche, les enfants étaient admis dans l'Église du mal par le baptême : leurs parents ou les amis de leurs parents

prenaient en leur nom des engagements que, parvenus à l'âge de raison, ils ne devaient être que trop disposés à ratifier.

Le règne exclusif de la loi est donc un régime despotique, nécessaire et salutaire, à un moment donné du développement social, mais terrible toutefois et funeste, s'il dure trop longtemps. La loi a l'*esprit borné*, et n'aperçoit pas les conséquences légitimes qui découlent de son propre principe. Elle nous apprend à nous mettre à la place de ceux qui ont été lésés, mais elle nous défend de nous mettre à la place de ceux qui font le mal. Et les élèves les plus avancés de la loi, ceux dont les dons de sympathie sont le plus développés, seront les premiers à murmurer contre son joug ; autant aux gens sans loi elle faisait l'effet de prêcher la pitié, autant elle paraîtra cruelle à ceux qu'elle a formés à sa discipline. Ces derniers sont mûrs et capables de recevoir la doctrine plus élevée que Christ enseigne. Christ fait considérer à l'homme de bien qui trouve son bonheur dans son humanité, le criminel comme malheureux ; il ne craint point que la pitié témoignée aux criminels nuise à la compassion que méritent les innocentes victimes du crime. Christ se mêle donc hardiment aux rangs des péagers et des gens de mauvaise vie ; il fait volte-face contre l'adversaire et entreprend de faire prisonnière l'armée ennemie. Les enfants d'Israël se retournent et poursuivent les Égyptiens à travers la mer Rouge. Jérusalem met le siège devant Babylone sous le commandement de Christ. Christ annonce un grand projet de régénération universelle ; il ne consent pas à tenir pour perdus ceux qui ont renoncé à la vertu. Il n'entend pas se contenter d'élever chez les gens de bien le niveau de la morale, ni de rendre à l'avenir le bien plus facile aux autres. Il faut qu'il se mette en quête de ceux qui sont déjà tombés ; n'importe leur dégradation, il n'en veut pas perdre un seul. Aux titres de Roi, de Fils de l'homme, il ajoute celui de Sauveur, de Rédempteur, et cette œuvre-ci paraît lui tenir plus à cœur encore que l'autre.

Christ entreprend donc la conversion des pécheurs. Saint Luc nous en rapporte plusieurs exemples, entre autres celui du péager Zachée et celui de la pécheresse pleurant aux pieds de Jésus. Ces deux récits nous donnent une idée de la puissance rédemptrice de Christ, et nous montrent à l'œuvre l'enthousiasme de l'humanité. Le second de ces traits, en particulier, est devenu cher à la chrétienté, car il a donné naissance à des institutions qui se retrouvent partout où l'Église chrétienne existe, et dont l'objet est de relever les femmes perdues. Il a fourni à l'art chrétien le

type de la Madeleine, qu'il suffit de rapprocher de la Vénus chère au ciseau grec, pour apprécier sous une forme palpable le changement que Christ a opéré dans les sentiments moraux de l'humanité relativement aux femmes.

L'Église chrétienne a donc toujours mis le relèvement des classes criminelles et perdues au rang de ses devoirs. Toutefois, il existe parmi les hommes pratiques du jour une forte antipathie contre ces œuvres, antipathie fondée sur l'observation et l'expérience, et qui n'est point dénuée de raison. Citons les objections qu'élève le monde contre la doctrine chrétienne du repentir.

Le vulgaire distingue deux sortes de vices. Une première classe renferme les infirmités ou les péchés d'humeur ; l'autre classe renferme des vices du genre de la perfidie, de la brutalité, de la lâcheté. Nous pardonnons les fautes de cette première classe, nous ne pardonnons pas les autres, et la condition que nous mettons à notre pardon, c'est évidemment la présence, chez le coupable, de généreuses impulsions. Or, nous n'admettons pas que le criminel aux appétits féroces et bas, à qui le crime ne coûte ni lutte, ni remords, dont le front ne sait plus rougir et dont le cœur ne connaît plus d'émotion, songe sérieusement à quitter son mauvais train ; nous le soupçonnons de tramer quelque trahison plus noire, car nous ne voyons pas en lui de sol où la vertu puisse germer. Que si l'on en appelle pourtant, contre un jugement si sévère, à l'existence probable de quelques impulsions généreuses dans le cœur du criminel lui-même, à la possibilité que ces impulsions y soient à l'état latent et ne demandent qu'à être réveillées, le monde réplique que ces inclinations elles-mêmes finissent, tôt ou tard, par mourir de langueur. La jeunesse est le seul âge propice à la conversion, et les moyens de relèvement connus dans ce monde ne vont pas au delà de ces limites. — Cependant on conviendra qu'il est des exceptions. On a vu paraître, à différentes époques, de puissants agents de réveil, des Whitefield, des Bernard, des Paul, pour ne pas dire un Christ, des hommes qui ont éveillé, dans des cœurs, en apparence morts, de généreuses impulsions. De tels hommes, animés d'un feu sacré, ont opéré ce qu'on peut appeler des miracles moraux. Eh bien ! c'est cette passion de dévouement, cette ardeur de charité, cette vertu offensive et exceptionnelle, que Christ veut qu'on mette en jeu, et que le monde ne fait pas entrer en ligne de compte dans ses calculs. Qu'on ne dise pas qu'il vaudrait mieux pour l'Église n'imposer à ses membres ordinaires que des devoirs ordinaires ! Christ a su ce qu'il disait,

et n'a dit que la vérité, lorsqu'il affirmait que l'enthousiasme de l'humanité est tout, et que rien ne peut le remplacer. Christ se représentait une Église où l'enthousiasme de l'humanité ne serait pas le fait de deux ou trois personnes, mais un fait général; il calculait qu'une fois allumé dans le cœur d'un de ses membres, l'enthousiasme gagnerait vite les autres cœurs, et que, tout en répandant sa chaleur au dehors, il préserverait l'Église de la tiédeur intérieure.

Mais les faits sont là. Quelque théorie que l'on professe sur la puissance de l'enthousiasme de l'humanité, il est rare, de nos jours, qu'il s'élève à la hauteur d'une véritable énergie. Nous ne voyons pas s'opérer souvent de ces conversions merveilleuses. Christ ne se dissimulait pas que l'Église aurait des temps de langueur, et l'enthousiasme de l'humanité des accès de refroidissement. Malgré cela, le christianisme est enthousiasme ou il n'est rien; et si l'on distingue des périodes dans l'histoire de l'Église où le ton dominant est pur et élevé sans être enthousiaste, où l'opinion chrétienne témoigne à la vertu une placide faveur sans remporter de victoires sur le vice, on découvrira probablement que les bons éléments de ces périodes représentent le déclin graduel d'un enthousiasme passé, et que les manifestations empreintes de tiédeur ne sont qu'hypocrisie et pourriture. Le christianisme sacrifierait donc sa divinité, s'il renonçait à son caractère missionnaire, et se transformerait en un simple établissement d'éducation. A coup sûr, cet article de la conversion est l'*articulus stantis aut cadentis ecclesiæ*.

LA LOI DU RESENTIMENT.

Des deux sentiments qui composent la miséricorde, l'indignation et la pitié, l'indignation doit être satisfaite la première. Ce n'est pas user de miséricorde, c'est trahir la justice que de ménager le vice, tant qu'il est triomphant et insolent. Or, il existait en Palestine une classe de personnes propres à effaroucher la miséricorde et à lui faire céder la place à l'inflexible justice. C'étaient les scribes, les légistes et les pharisiens, gens dont les intérêts étaient identiques, et qui, par conséquent, faisaient cause commune et se confondaient dans un même parti. Non-seulement leurs vues différaient radicalement de celles de Christ, non-seulement ils n'avaient rien de chrétien, mais ils étaient animés d'un esprit essentiellement anti-chrétien. En résumé, leur doctrine consistait à nier l'existence d'un esprit vivant et à affirmer la nécessité absolue de règles particulières.

Tous les deux, Christ et l'homme du légalisme désiraient sauver le judaïsme. Mais celui-ci croyait que dans ce but il fallait prendre une attitude défensive et élever des murs de séparation ; Christ, au contraire, voulait faire prendre au judaïsme l'offensive, en faire la religion universelle, et son dessein impliquait la foi qu'il avait à l'origine céleste et au caractère invincible du judaïsme. Tous les deux, ils se vouaient à la propagation du bien moral ; mais l'un, l'homme du légalisme, se bornait à recueillir les résultats obtenus par ses ancêtres, à les ériger en règles et à les observer ponctuellement ; l'autre, Christ, proclamait, au contraire, l'inspiration dont les anciens Juifs avaient été honorés, non-seulement abolie, mais encore remplacée, au sein de sa génération, par une inspiration supérieure, dont les lumières éclaireraient le domaine entier des obligations morales. Suivant lui, la méthode opposée ne pouvait pas faire naître la vertu, bien qu'elle pût de temps en temps faire accomplir quelque bonne action ; elle ne pouvait que détruire dans l'esprit des hommes la notion même de vertu.

Nous voyons Christ accuser d'abord les Pharisiens de vices manifestes et directs. Mais il est clair que leurs bonnes œuvres ne lui plaisaient pas plus que leurs mauvaises œuvres. Ils étaient de ceux qui essaient d'abord d'écraser l'homme de génie, puis qui, n'ayant pas réussi, lui font l'affront plus sanglant encore de le révéler aveuglément dans les générations suivantes. Quelles sont les gens qui rendent à une grande mémoire un culte idolâtre ? Ce sont précisément ceux qui n'ont pas voulu de ses réformes, ceux qui sont nés routiniers et savent s'accommoder de tout, excepté de la liberté, ceux qui prennent leur attachement à la sagesse du passé, pour un signe d'amour de la sagesse, tandis qu'ils n'aiment que le passé, et encore n'aiment-ils le passé que parce qu'ils haïssent le présent ; ce sont, en un mot, ceux qui mettent Abraham, Isaac et Jacob en opposition avec Christ et en appellent au Dieu des morts contre le Dieu des vivants. Tels étaient les Pharisiens ; ils en étaient devenus orgueilleux, pédantesques, puérils. Bref, la place de la moralité et de la sainteté, de la justice et de l'amour de Dieu était restée tellement inoccupée dans leur cœur, que rien ne dénotait plus en eux des hommes religieux, sinon une mesquine mauvaise humeur, un pauvre dépit contre tous ceux qui pensaient mal, et une pitoyable satisfaction à dépister l'hérésie.

Christ donna libre cours à sa colère en dénonçant les Pharisiens, bien plus qu'il ne l'avait fait en dénonçant les péagers et les femmes de mauvaise vie. Ce n'était pas qu'il eût moins pitié de ceux

qu'il accusait, en dépit de l'admiration de la foule, que de ceux dont il avait épousé la cause, lorsque le monde les désavouait. Mais il croyait que la colère avait droit de passer la première. Il fallait d'abord démasquer les imposteurs, quitte à leur pardonner ensuite, s'ils renonçaient à leurs grimaces. Christ estimait que ces hommes possédaient plus de pouvoir pour le mal que pour le bien ; car, si une révélation divine est le premier des bienfaits, l'imposture qui la contrefait est le pire de tous les maux.

Considérons maintenant le caractère de cette colère de Christ. Les partisans du légalisme n'étaient pas coupables, pour la plupart, de crimes manifestes ; s'ils avaient mal fait, il est probable qu'ils avaient eu du moins bonne intention ; s'ils avaient trompé les autres, ils avaient commencé par se tromper eux-mêmes. Il est difficile de reprendre un parti ainsi composé, sans multiplier les accusations, au risque d'ôter de sa force à la répréhension, ou de commettre une injustice apparente. Christ reproche aux Phariséens leur puérile pédanterie, leur tyrannie écrasante et chicanière, et surtout (reproche de tous le plus sensible !) leur ignorance et leur haine pour la science ; il les appelle, enfin, enfants de la géhenne, serpents, race de vipères, et leur demande comment il est possible qu'ils échappent à la perdition. Sa qualité de prophète et ses prétentions nettement affichées à la royauté, donnaient à ces dénonciations contre le parti du légalisme, le cachet d'un défi mortel. La coupe d'indignation débordait ; toute réconciliation entre eux et lui était désormais impossible. Christ prévoyait bien comment la querelle finirait. Il aurait pu se taire sur le compte des Pharisiens, il aurait pu éviter de se rencontrer avec eux ou de s'entretenir avec eux ; il n'en fit rien ; il donna cours à sa colère et réduisit ses adversaires à la *nécessité* de se défaire de lui. Jamais son ressentiment envers eux ne fléchit. Il pardonna les insultes personnelles et les cruautés exercées contre lui, mais il ne paraît pas qu'il ait jamais pardonné aux hommes du légalisme de pécher contre le royaume de Dieu, contre la nation et contre le genre humain.

Il nous a paru convenable de discuter au long ce sujet, pour réfuter l'erreur qui ne veut voir dans le christianisme qu'une doctrine efféminée et sentimentale. Parce qu'il a contribué pour une grande part à adoucir les mœurs, qu'il a conquis à la femme une distinction et une dignité nouvelles, et qu'il a fourni de grands exemples des vertus passives, le christianisme est quelquefois représenté comme contraire aux passions fortes : on lui reproche

d'inspirer aux hommes une crainte exagérée des souffrances infligées et de développer une sensibilité morbide, ou, pour le moins, féminine. Vous entendez, par exemple, souvent dénoncer la guerre et la peine capitale comme anti-chrétiennes, parce qu'elles éveillent d'horribles associations d'idées, et quand les valeureux champions de quelque grande cause ont déclaré qu'ils tiendraient bon, fallût-il mettre à sang et à feu un continent entier, on a stigmatisé leur détermination comme choquante et anti-chrétienne. Mais ce qui est choquant n'est pas pour cela anti-chrétien. L'enthousiasme de l'humanité fait périr la sourde malice du serpent, mais il donne le jour à une nouvelle colère, exempte d'égoïsme. Il soulève la colère de l'intolérance contre tout artisan d'iniquité; il inspire le dégoût des jouissances égoïstes; il appelle contre la tyrannie et l'oppression la vengeance de la haine; il est amer à l'égard des sophismes, des superstitions, des spéculations froidement ourdies; il déclare une implacable guerre à toute espèce d'imposture. Jamais une âme étrangère aux aspirations de l'humanité ne connaîtra de telles ardeurs. Si l'on pouvait compter que le feu des bûchers ne consumât que le sophiste pernicieux et non le prophète, si l'on était sûr qu'en réduisant en cendres orthodoxes sa besoigneuse cervelle, on détruirait ses sophismes et qu'on inspirerait aux autres une crainte salutaire du mensonge, sans risquer de propager, en même temps, une terreur malsaine de toute activité intellectuelle et de toute liberté, l'humanité chrétienne pourrait considérer d'un certain œil de satisfaction un *auto-da-fe* même. En tout cas, le but manifeste de ces scènes d'horreur est chrétien; l'indignation qui est censée les commander est aussi chrétienne, et l'on peut appeler strictement chrétienne la croyance qu'elles impliquent, que les souffrances les plus cruelles et des torrents de sang sont de moindres maux que les souillures de l'âme et le délire du péché.

LA LOI DU PARDON.

Il importe maintenant de savoir, non plus comment le chrétien traitera les autres, mais comment il acceptera le traitement que les autres lui feront subir. Christ s'est exprimé, à cet égard, dans deux préceptes contraires. Il a dit d'abord: « Si l'on te frappe sur la joue droite, présente aussi l'autre; » mais ailleurs il a dit: « Si ton frère pèche contre toi, reprends-le, et s'il se repent, pardonne-lui. » Cependant ces deux préceptes ne se contredisent pas nécessairement, car ils impliquent tous deux que n'importe quelle injure peut être pardonnée à certaines conditions. Cette règle peut

elle-même être décomposée en deux maximes, l'une relative au devoir général du pardon, et l'autre relative au fait qu'il n'est pas d'injure qui ne puisse être admise au bénéfice du pardon.

La première de ces maximes se justifie aisément. Nous savons qu'il est plus facile de pardonner les injures à ceux que nous aimons, que cet amour nous soit commandé par l'admiration ou par le sentiment d'un lien de parenté. Or le christianisme inspire pour l'ensemble de l'humanité un sentiment qui, sans se confondre avec ceux-là, offre pourtant de grands rapports avec eux et ne peut manquer de produire les mêmes effets. Nous pouvons être sûrs aussi que le désir de la vengeance baisse à mesure que nous apprenons à sortir de nous-mêmes et à concevoir, à considérer des intérêts et des droits autres que les nôtres.

Reste à savoir quelles limites nous devons mettre à la pratique du pardon. Depuis que Christ a rendu ses lois, les êtres humains ont, dans tous les cas, droit à pardon. Quoiqu'ils foulent aux pieds les droits d'autrui, ils ne peuvent fouler aux pieds les leurs propres ; quoiqu'ils répudient toute obligation envers les hommes, ils ne peuvent abroger, ils peuvent seulement changer et modifier les obligations des autres envers eux. Cette innovation morale est la plus frappante de toutes celles que Christ a proposées. Elle a produit sur l'humanité une telle impression qu'on la regarde communément comme le tout, ou du moins comme la partie fondamentale de la morale chrétienne. Quand on parle d'esprit chrétien, on entend assez habituellement un esprit de pardon. Qu'il y ait eu depuis et qu'il y ait encore des esprits vindicatifs, cela ne prouve rien ; mais ce qui prouve beaucoup, c'est que de tels caractères soient maintenant notés comme des exceptions, et qu'ils excitent toujours de l'antipathie, et souvent de l'horreur et du dégoût. Dans l'antiquité, on ne les désapprouvait pas, et ce n'était que dans les cas extrêmes que l'on en faisait l'objet de quelque légère condamnation, comme celle que nous prononçons sur l'exagération de sentiments bons et naturels. Il n'est pas jusqu'au duel qui n'ait changé de signification, et, d'acte de vengeance, ne soit devenu un acte commandé par le respect de soi-même.

Nous pouvons donc soutenir que le principe général du pardon des injures, proclamé par Christ, a été adopté par le monde, qu'il est devenu partie intégrante de la morale, et a produit sur la moyenne des caractères une différence en bien, fort sensible. On approuve, on admire même le pardon des injures illimité, pourvu qu'il soit d'une sincérité manifeste ; on se croit tenu soi-même d'ac-

cepter le repentir, même dans les cas les plus graves, si le regret est positivement sincère. Mais, en pratique, dans la plupart des cas, l'on soupçonne la sincérité, soit du repentir, soit du pardon. Car le pardon se manifeste par les mêmes traits que la servilité. Toute vertu poussée à l'extrême se confond avec quelque vice, et dans le cas de la vertu dont il s'agit, le vice qui en est la contre-façon, est particulièrement méprisable. En résumé: le pardon des injures, que le monde ancien regardait bien comme une vertu, mais comme une vertu presque impossible, se présente aux modernes, dans les cas ordinaires, comme un devoir formel; et, tandis que les anciens honoraient de leur admiration l'homme qui le pratiquait, les modernes poursuivent de leur répugnance celui qui ne le pratique pas. Quand l'injure pardonnée est excessive, les modernes regardent l'homme qui pardonne du même œil dont les anciens regardaient l'homme pardonnant une injure ordinaire, c'est-à-dire d'un œil d'admiration, pourvu qu'ils soient assurés de la sincérité du pardon. C'est en ce point surtout que le christianisme et la civilisation coïncident.

Les deux préceptes de Christ, que nous avons rapportés sur le pardon des injures, cessent de se contredire, même en apparence, s'ils se rapportent à deux classes différentes d'offenseurs. Or, dans le Sermon sur la montagne, il est clair que Christ trace à ses disciples la ligne de conduite qu'ils doivent suivre vis-à-vis de ceux qui ne sont pas ses disciples, vis-à-vis des païens. Ils doivent ne penser à leurs oppresseurs qu'avec bienveillance, ils ne doivent pas opposer aux malédictions le silence, bien moins le silence du mépris, mais des bénédictions; ils doivent donner des témoignages de bonté, et non d'indifférence, en retour du mal qu'on leur fait. Dans le second précepte, il n'est plus question de rapports avec les païens, mais de rapports avec les chrétiens, et la ligne de conduite à suivre est différente. Les chrétiens ne se regardaient pas comme frères, en raison de leur titre commun de membres de l'Église; mais ils devenaient membres de l'Église en raison de leur fraternité réciproque. Une offense commise par un chrétien avait donc la noirceur d'une de ces violations du droit d'hospitalité ou du droit des suppliants, que les barbares eux-mêmes s'interdisaient; c'était la violation d'un contrat solennel. Aussi était-il naturel que les deux classes d'offenses fussent traitées différemment. Un chrétien méritait le ressentiment, mais il était déraisonnable d'en vouloir à un offenseur païen. Le juif possédant les éléments du christianisme, l'offense qui partait de lui devait passer en général pour l'offense d'un

frère, et non pour l'attaque d'un ennemi; car, quoique les juifs ne fussent pas chrétiens, les premiers chrétiens étaient pour la plupart juifs.

Relevons encore un point. La loi de Christ ordonne au chrétien, dans certains cas, de se passer de toute réparation, et, dans d'autres, d'en appeler à l'assemblée des chrétiens. Or celle-ci n'ayant aucun pouvoir de contrainte, il en résulte que Christ nous dissuade de jamais porter plainte devant les cours séculières. Mais Christ le fait, non parce qu'il désapprouve en théorie l'usage des lois criminelles, mais parce que l'Église était établie au milieu d'un monde païen auquel elle ne devait prêter main-forte en aucune manière, ni offrir aucune résistance. Ces circonstances particulières ont disparu, et il est impossible aujourd'hui d'éliminer du problème tous les éléments qui touchent à l'ordre public. Maintenant, ce n'est pas la partie lésée, c'est la société qu'il faut considérer dans le traitement des offenses. La loi de Christ cesse donc, dans bien des cas, de servir de règle de vie; mais il en serait ainsi dans *tous les cas*, qu'elle n'en perdrait pas pour cela sa valeur. La loi de Christ peut ne plus servir de règle invariable aux actions, et être encore une loi invariable pour les sentiments et les mobiles. Bien loin de vous abstenir de poursuivre, il se peut qu'il devienne votre devoir de poursuivre; seulement il ne faut plus que ce soit pour vous un *plaisir* de poursuivre. On peut ne pas se départir de la bonté, même dans cette éventualité, car le devoir de la bonté subsiste; il faut s'efforcer, par tous les moyens de douceur compatibles avec l'intérêt public, de montrer au cœur grossier et païen la voie plus excellente de la charité.

CONCLUSION.

Nous avons défini l'Église chrétienne une république qui diffère des autres sociétés par l'étendue illimitée des sacrifices qu'elle demande à ses membres. Nous avons montré ensuite qu'elle est fondée sur les liens du sang, et repose sur la parenté générale qui rattache tous les êtres humains les uns aux autres. Le sentiment du devoir donne naissance à des lois dans la république chrétienne. Ces lois elles-mêmes ne sont pas considérées comme très-importantes; on ne se donne pas de peine pour les formuler exactement, elles subsistent plutôt à l'état de règles généralement admises par les citoyens, qu'à l'état de statuts écrits. En revanche, on considère le sens de l'obligation, auquel toutes les lois doivent

leur origine, comme étant d'une indicible importance. On recourt à tous les moyens possibles pour aiguïser ce sens de manière que, dans un cas donné, il indique instantanément et instinctivement la ligne de conduite à suivre.

Cette sensibilité morale plus développée a pour effet d'enrichir la morale objective de devoirs nouveaux que n'aperçoit pas le sens moral plus obtus du siècle. Quelques-uns de ces devoirs nouveaux ne diffèrent pas en nature de ceux que prescrit la morale du siècle; ce ne sont que des applications nouvelles de principes qui, dans d'autres systèmes, sont imparfaitement appliqués. Mais, à côté de ceux-ci, la république chrétienne admet toute une classe de devoirs nouveaux, différents en nature de ceux que reconnaissent les états séculiers; ce sont les devoirs positifs, actifs, qui consistent, non à s'abstenir du mal, mais à travailler assidûment au bien des autres. Ces devoirs se divisent en deux classes, suivant qu'ils ont pour objet le bien physique des hommes ou leur développement moral. — Mais les caractères individuels profitent plus encore que la morale objective de l'accroissement du sens moral. Le chrétien ne doit jamais arriver à une conclusion pratique par calcul ou par un pénible travail, mais par une impulsion immédiate. Sans doute, il peut lui coûter quelque effort de pensée et d'étude pour apprécier exactement la nature des circonstances; mais, dès qu'il est au clair sur sa position, le sens moral doit parler en lui aussi promptement que résonnerait une note sur la corde d'un instrument de musique. Cette sensibilité morale, cet accord absolu des désirs intimes avec l'obligation extérieure, étaient désignés par Christ et ses Apôtres du nom de *sainteté*, et étaient attribués par eux à la présence dans l'âme d'un Esprit divin. On n'est reconnu membre de la république chrétienne qu'à ce signe. Nous l'appelons ici l'enthousiasme de l'humanité. Nous le faisons consister dans le respect des êtres humains envisagés en eux-mêmes, indépendamment de leurs bonnes qualités. Il embrasse donc les méchants aussi bien que les bons; et comme il contemple les êtres humains dans leur idéal, il désire non pas leur bonheur apparent, mais leur bonheur le plus élevé. Ce respect comprend enfin la personne même qui l'éprouve, et lui faisant aimer l'idéal qu'elle porte en elle-même, l'incline au respect d'elle-même, à l'humilité, à l'indépendance, et diffère de l'égoïsme aussi positivement qu'il est dans la nature de l'égoïsme de s'allier au mépris de soi-même, à l'arrogance et à la vanité.

Comment cet enthousiasme s'allume-t-il? Il s'allume au contact

de la personne de Jésus-Christ en qui il a brillé de son plus pur éclat. Nul ne sait comment l'enthousiasme s'est allumé dans le cœur de Christ; les profonds abîmes de sa personnalité en recèlent le secret. Dieu n'a pas voulu engendrer de second Fils pareil à lui. Mais depuis que Christ a manifesté cet enthousiasme aux hommes, ceux-ci ont pu l'imiter, et chaque nouvelle imitation ravive la puissance de l'original. Sa vie restera toujours le seul document qui nous révèle la racine et l'unité de la perfection morale en l'homme. Homme unique, il a été appelé de par la volonté de Dieu à une douleur unique; sa souveraineté dans la sphère de la souffrance n'est pas moins absolue que dans la sphère du dévouement. Aussi n'est-il pas d'exemple, pas de vie qui ne tombe au second rang, en présence de son exemple et de sa vie, et qui ne serve principalement à rehausser l'éclat de ce modèle original et central. Ses blessures serviront de retraite à toutes les douleurs humaines, et sa croix servira d'appui à tous les renoncements humains. — Mais nous nous aventurons sur un terrain que nous ne sommes pas encore en mesure d'explorer.

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que de la morale chrétienne, et nous avons examiné comment Christ guérit l'homme de son égoïsme. Mais l'homme a d'autres ennemis que lui-même; il a besoin de secours que la morale ne peut pas lui fournir. Deux grands ennemis le harcèlent: le mal physique et la mort. Nous verrons dans un autre traité quelles consolations Christ offrit aux hommes contre ces maux, comment il les réconcilia avec la nature en leur communiquant des notions nouvelles sur la puissance qui gouverne le monde, en triomphant lui-même de la mort, et en leur révélant l'éternité.

Relevons, avant de terminer, la grandeur de l'œuvre que Christ a accomplie. Son dessein, fondé sur de simples principes, s'est réalisé contre toute attente, à travers toutes les formes de gouvernement. Mais la Nouvelle-Jérusalem n'a pas échappé à la corruption plus que l'ancienne. En effet, les croyances qui enrichissent et fécondent la nature humaine, rendent en même temps les hommes capables de péchés plus profonds; admis dans un sanctuaire plus pur, ils sont exposés à commettre de plus grands sacrilèges; en acquérant le sens des obligations nouvelles, ils perdent quelquefois le simple respect des obligations anciennes. Les saints, qui ont repoussé les tentations les plus subtiles, ont quelquefois tout à recommencer à la suite de quelque lourde chute. L'hypocrisie est devenue dix fois plus ingénieuse, et dispose de plus de déguise-

ments. Bref, la nature humaine s'est développée en mal autant qu'en bien; et si l'on compare les siècles chrétiens aux siècles païens, on les trouvera à la fois pires et meilleurs, de sorte que l'on peut se poser la question si, à tout prendre, l'humanité a gagné. A coup sûr, la question est frivole; l'homme fait regretterait-il le temps de l'enfance, et s'estimerait-il peu payé de la perte du bonheur insouciant attaché à l'enfance ignorante, par un accroissement d'intelligence et d'expérience? Ce qui constitue le triomphe de l'Église chrétienne, c'est qu'elle est là; c'est que le plus hardi des rêves, au lieu de se trouver impraticable, s'est réalisé; c'est qu'une fois réalisé, il n'est pas devenu l'apanage de quelques esprits d'élite, mais s'est répandu sur une vaste étendue du globe; c'est qu'au lieu de céder la place, au bout de quelques siècles, à un système mieux adapté à des temps plus modernes, il a duré deux mille ans; c'est qu'au bout de ces deux mille ans, au lieu de n'avoir plus qu'un reste de vie et de n'être plus qu'une ruine épargnée par l'indulgence des amis du passé, il déploie encore de la vigueur et de la souplesse; c'est, qu'enfin, à travers toutes les transformations qu'il a subies, il demeure visiblement le même et s'inspire de l'esprit intarissable et universel de son Fondateur. Là est la vraie, la divine puissance du christianisme, et non dans l'exemption de toute erreur. Ce n'est pas davantage un caractère de parfaite suffisance qui le distingue. Les chrétiens ont tort de présenter leur foi comme la seule acceptable, et comme contenant en elle-même tout ce que l'homme peut requérir et désirer. Elle n'est qu'une révélation entre plusieurs, et elle est loin de suffire au bonheur de l'homme. Il n'y a pas de bonheur sans certaines conditions physiques, sans la santé, sans une certaine énergie animale. Il faut, en outre, beaucoup de prudence, la connaissance des phénomènes physiques, des ressources. Une autre révélation nous a été accordée, surtout en ces derniers temps, pour nous aider à prendre les arrangements nécessaires à notre bien-être physique. Nous vivons sous les rayons bienfaisants de la science. Ce sont là deux révélations différentes. Nous n'avons que faire, pour le moment, d'examiner les points sur lesquels elles entrent en conflit; ils sont du ressort de la théologie, et non du ressort de la morale chrétienne. Jamais on n'a supposé que la révélation morale, dont nous nous sommes occupés, pût jurer avec la science. Toutes deux, elles sont vraies, et toutes deux indispensables pour le bonheur des hommes. La science est le trésor particulier de notre siècle: nous devons veiller sur elle avec une sainte jalousie, faire valoir

ses droits, et traiter les gens qui se contentent du christianisme et méprisent la science, comme Christ traita les ennemis de la lumière de son temps. D'autre part, la morale chrétienne, quoique plus incertaine et moins stable que la science, est plus directement et plus intimement utile à l'humanité. La vie scientifique est moins noble que la vie chrétienne; il vaut mieux, pour ainsi dire, être citoyen de la Nouvelle-Jérusalem que de la Nouvelle-Athènes.

Rien dans l'histoire n'est comparable à l'œuvre magnifique que Christ a fondée par sa seule volonté et sa seule puissance. On ne saurait analyser le jeu de cette puissance créatrice. Aucun architecte ne prépara les plans de la Nouvelle-Jérusalem; aucun comité ne rédigea le programme de la République Universelle. Cette œuvre étonnante s'accomplit sans bruit, elle attira peu l'attention des hommes. Si quelqu'un peut définir le ressort secret qui unit les hommes entre eux, révéler l'origine de cette faculté du langage qui sert de symbole à leur union, ou décrire en termes satisfaisants la naissance de la société civile, il pourra aussi expliquer l'origine de l'Église chrétienne. A l'exception de cet homme-là, les autres ne trouveront pas de meilleure explication que celle-ci : « le Saint-Esprit descendit sur ceux qui croyaient. » Nul ne vit bâtir la Nouvelle-Jérusalem : aucun œil ne distingua l'essaim des ouvriers, ni les murailles en voie de construction, ni les rues non pavées; personne n'entendit résonner la truelle, ni la pioche, car la Nouvelle-Jérusalem descendit *du ciel d'auprès de Dieu*.

LOUIS CHOISY.
